

CITROËN

C3

GUIDE D'UTILISATION



Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyCitroën App** (contenu disponible hors connexion).

Également disponible sur l'application **Scan MyCitroën**



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :
<http://service.citroen.com/ACddb/>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Citroën C3.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Les automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

 Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



2

Approvisionnement en carburant	107
Détrompeur carburant (Diesel)	108
Chaînes à neige	109
Dispositif d'attelage	109
Mode économie d'énergie	110
Barres de toit	111
Capot	111
Compartiment moteur	112
Vérification des niveaux	113
Contrôles	115
AdBlue® (BlueHDi)	117
Mise en roue libre du véhicule	119
Conseils d'entretien	120
Protections AIRBUMP®	120

En cas de panne 8

Triangle de présignalisation	122
Panne de carburant (Diesel)	122
Outils de bord	122
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	124
Roue de secours	126
Changement d'une lampe	130
Fusibles	134
Batterie 12 V	134
Remorquage	137

Caractéristiques techniques 9

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables	140
Moteurs essence	141
Moteurs Diesel	143
Dimensions	143
Éléments d'identification	144

Radio Tactile BLUETOOTH 10

Premiers pas	145
Commandes au volant	145
Menus	146
Radio	147
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	148
Media	148
Téléphone	149
Réglages	151
Questions fréquentes	152

MyCitroën Play 11

Premiers pas	154
Commandes au volant	155
Menus	155
Applications	157
Radio	157
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	159
Media	159
Téléphone	160
Réglages	164
Questions fréquentes	165

MyCitroën Drive 12

Premiers pas	168
Commandes au volant	169
Menus	169
Commandes vocales	171
Navigation	175
Navigation connectée	177
Applications	180
Radio	182
Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	183
Media	184

Téléphone	185
Réglages	188
Questions fréquentes	190

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité 13

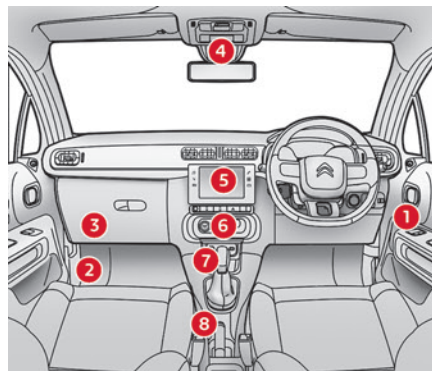
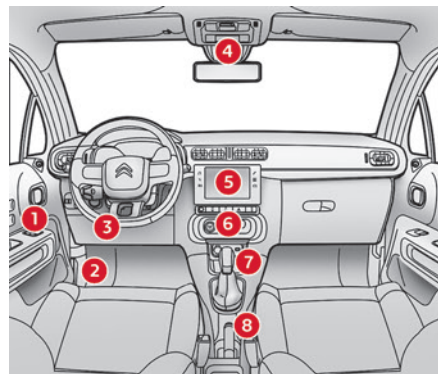
Index alphabétique ■

Annexe ■

Poste de conduite

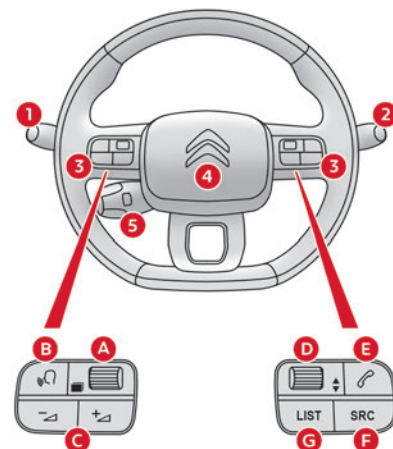
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite



1. Rétroviseurs extérieurs
Système de Surveillance d'Angle Mort
Lève-vitres électriques
2. Ouverture capot
3. Fusibles planche de bord
4. Plafonnier
Rétroviseur intérieur
Appel d'urgence ou d'assistance
Afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager
5. Écran tactile
6. Chauffage / Air conditionné
7. Boîte de vitesses
8. Frein de stationnement

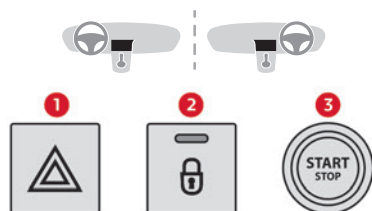
Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
3. Commandes de l'autoradio (selon version)
- A. Choix du mode d'affichage du combiné d'instruments
- B. Commandes vocales
- C. Diminution / Augmentation du volume sonore
- D. Sélection du média précédent / suivant
Validation d'une sélection
- E. Accès au menu **Téléphone**
Gestion des appels
- F. Sélection d'une source audio

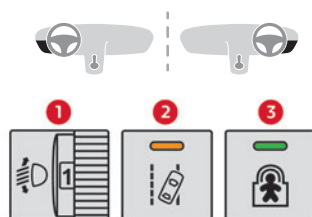
- G. Affichage de la liste des stations radio / pistes audio
4. Avertisseur sonore
5. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse

Barrette de commandes centrale



1. Feux de détresse
2. Verrouillage centralisé
3. Démarrage / Arrêt du moteur

Barrette de commandes latérale



1. Réglage du site des projecteurs
2. Alerte de franchissement involontaire de ligne
3. Sécurité enfants électrique

Étiquettes

Rubriques "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



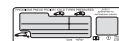
Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V / Batterie d'accessoires" :



Eco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie de toit, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

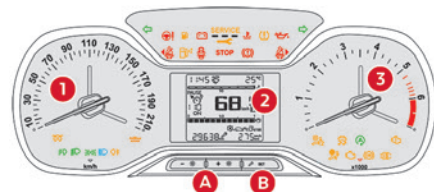
Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Combiné LCD Picto



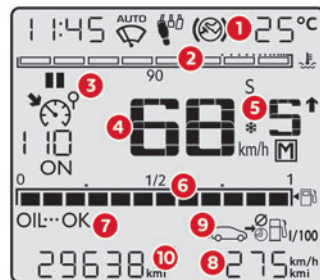
Cadrans

1. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
2. Afficheur
3. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm)

Touches de commande

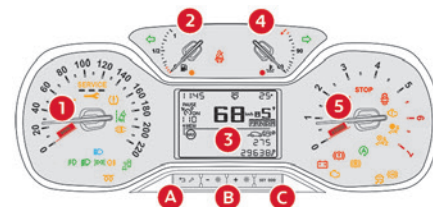
- A.** Rhéostat d'éclairage général.
Selon version : déplacements dans un menu, une liste ; modification d'une valeur.
- B.** Rappel de l'information d'entretien ou de l'autonomie de roulage avec le système SCR et l'AdBlue®.
Remise à zéro de la fonction sélectionnée (indicateur d'entretien ou compteur kilométrique journalier).
Selon version : entrée dans le menu de configuration (appui long), validation d'un choix (appui court).

Afficheur



1. Température extérieure
2. Indicateur de température de liquide de refroidissement
3. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse
4. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
5. Indicateur de changement de rapport et / ou position du sélecteur, rapport et mode Sport en boîte de vitesses automatique
6. Niveau de carburant
7. Indicateur du niveau d'huile moteur (apparaît quelques secondes à la mise du contact, puis disparaît)
8. Indicateur d'entretien ou Autonomie liée à l'AdBlue® et au système SCR (km ou miles) puis, compteur kilométrique journalier (km ou miles)
9. Ordinateur de bord
10. Totalisateur kilométrique (km ou miles)

Combiné LCD Texte



Cadrans

1. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
2. Jauge de carburant
3. Afficheur
4. Indicateur de température de liquide de refroidissement
5. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm)

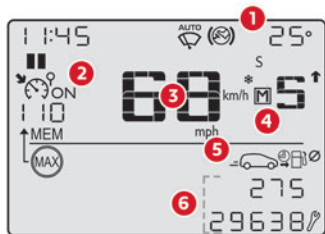
Boutons de commande

- A.** Remise à zéro de l'indicateur d'entretien. Rappel de l'information momentanée d'entretien, ou de l'autonomie de roulage avec le système SCR et l'AdBlue®.
Selon version : remonter d'un niveau, abandonner l'opération en cours.
- B.** Rhéostat d'éclairage général.
Selon version : déplacements dans un menu, une liste ; modification d'une valeur.

- C. Remise à zéro du compteur kilométrique journalier et du trajet.

Selon version : entrée dans le menu de configuration (appui long), validation d'un choix (appui court).

Afficheur



1. Température extérieure
2. Consignes du régulateur de vitesse ou du limiteur de vitesse
Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
3. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
4. Indicateur de changement de rapport et/ou position du sélecteur, rapport et modes Sport en boîte de vitesses automatique
5. Ordinateur de bord et compteur de temps du Stop & Start

6. Zone d'affichage : compteur kilométrique journalier (km ou miles), indicateur d'entretien ou Autonomie liée à l'AdBlue® et au système SCR (km ou miles), totalisateur kilométrique, messages d'alerte ou d'état des fonctions

Lorsque le véhicule n'est pas équipé d'un écran tactile, cet afficheur permet de configurer certains équipements.

Pour plus d'informations sur la **Configuration des équipements pour véhicules sans écran**, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés (1), (2) et (3) indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP

 Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Système d'autodiagnostic moteur

  Fixes.
Une défaillance majeure du moteur est détectée.

Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement

 Fixe.
Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Freinage

 Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).

  Fixes.
Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Direction assistée (uniquement sur le combiné LCD Picto)

 Fixe.
La direction assistée est défaillante. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h).

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h).

Non-bouclage / débouclage des ceintures (sur le combiné LCD texte uniquement)

 Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Non-bouclage / débouclage de la ceinture avant gauche (uniquement sur le combiné LCD Picto)

 Fixe ou clignotant accompagné d'un signal sonore.
La ceinture du passager avant à gauche n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Non-bouclage / débouclage de la ceinture avant droite (uniquement sur le combiné LCD Picto)

 Fixe ou clignotant accompagné d'un signal sonore.
La ceinture du passager avant à droite n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Charge batterie 12 V

 Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée). Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Pression d'huile moteur

 Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.
Effectuer (1), puis (2).

Température maxi du liquide de refroidissement

  Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.
Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Témoins de couleur orange

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant. Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.



Fixe.

Une défaillance mineure du moteur est détectée.

Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **.Conduite**



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé, via le menu de configuration du véhicule.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Sous-gonflage



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de

Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant. Effectuer (3).

Airbags



Fixe.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Stop & Start



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Filtre à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules.

Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Faire rapidement réaliser l'appoint : effectuer (3).

Niveau mini de carburant



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Présence d'eau dans le filtre à gazole (Diesel) (uniquement sur le combiné LCD Picto)



Fixe.

Le filtre à gazole contient de l'eau.

Effectuer (2) sans délai - Risque de détérioration du système d'injection !

Alerte de franchissement involontaire de ligne (uniquement sur le combiné LCD Texte)



Clignotant, accompagné d'un signal sonore.

Un franchissement de ligne est détecté à gauche ou à droite.

Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système est défaillant.

Rester vigilant et rouler prudemment, puis effectuer (3).

AdBlue® (BlueHDi)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur fixes, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du

contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur fixes, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Préchauffage du moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

A la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendez l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Feu antibrouillard arrière



Fixe.
Le feu est allumé.

Témoins de couleur verte

Surveillance des angles morts

(uniquement sur le combiné LCD Texte)



Fixe.
La fonction a été activée.

s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné.

Selon la version du véhicule :

— La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".

— Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDi, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée.

Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

► Couper le contact.



- Effectuer un appui long sur cette touche.
- Mettre le contact ; l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours.
- Lorsque l'afficheur indique **=0**, relâcher le bouton ; la clé disparaît.

i Si la batterie doit être débranchée après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

À tout moment, il est possible d'accéder à l'information d'entretien.

► Appuyer sur ce bouton.

L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche

quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**OIL OK**" ou par le message "**Niveau d'huile correct**".

Manque d'huile

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**OIL**" ou par le message "**Niveau d'huile incorrect**" accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**OIL_**" ou par le message "**Mesure niveau d'huile invalide**" accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

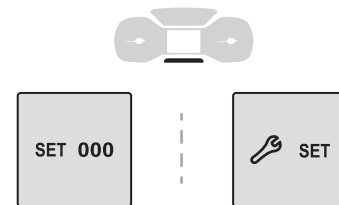
Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



► Appuyer sur cette touche pour afficher momentanément l'autonomie de roulage.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage.

Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.

i Pour plus d'informations sur l'AdBlue® (BlueHDi), et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec moteurs BlueHDi

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

i Prise en compte d'un appoint

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement

  	En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type " Défaut antipollution ".
---	--

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signallement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut**

antipollution : Démarrage interdit dans X km ou "**NO START IN X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles. En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact. Vous pouvez rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

! Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" ou "**NO START IN**" s'affiche.

! **Pour le redémarrage du moteur**
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation. Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Totalisateur kilométrique

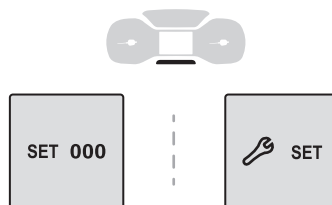


Il mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Compteur kilométrique journalier

Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

Remise à zéro du compteur



► Contact mis, appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition des tirets.

Configuration des équipements pour véhicules sans écran

Lorsque le véhicule n'est pas équipé d'un écran tactile, il est quand néanmoins possible de paramétrer certains équipements, en utilisant l'afficheur **du combiné LCD texte**.

Touches de commande

- Un appui long sur cette touche permet d'accéder au menu de configuration, un appui court permet de valider.
- Un appui sur l'une de ces touches permet de se déplacer dans un menu, une liste ; de modifier une valeur.
- Un appui sur cette touche permet de remonter d'un niveau ou d'abandonner l'opération en cours.

Menus de l'afficheur

ECLAIRAGE

- FEUX DIURNES,
- FEUX AUTO (Commutation automatique des feux),
- FEUX ACCOMP (Eclairage d'accompagnement),
- FEUX ACCUEIL (Eclairage d'accueil).

AIDE CONDUITE

- PRESSION PNEUS (Réinitialisation du système de détection de sous-gonflage),
- ALT VIGILANCE (Détection d'inattention),
- VIT CONSEIL (Reconnaissance de limite de vitesse),
- ALT COLLISION (Alerte sur risque de collision),
- STATIONNEMENT (Aide au stationnement).

Pour plus d'informations sur l'une de ces fonctions, se reporter à la rubrique correspondante.

Écran tactile 5 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les

opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.

Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.

Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Commandes principales



Contact coupé : mise en marche du système

Moteur tournant : coupure du son



Réglage du volume sonore (rotation) / accès direct au menu **Media** (appui)



Accès aux menus



Retour à l'écran précédent ou validation



Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Menus



Radio



Media



Téléphone



Conduite

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.



Réglages

Principaux réglages du système.



Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

– Aux commandes des équipements audio et du téléphone et à l'affichage des informations associées.

Et, suivant équipement, permet :

- L'affichage des messages d'alerte et de l'aide graphique au stationnement.
- L'affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- L'accès aux commandes du système de navigation et aux services internet, et l'affichage des informations associées.



Pour des raisons de sécurité le conducteur doit impérativement réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue, véhicule à l'arrêt.
Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Fonctionnement général

Recommandations

Cette tablette est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
- Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Écran tactile 7 pouces

L'écran tactile permet l'accès :

- Aux commandes du système de chauffage / air conditionné.
- Aux menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.

Principes

► Utiliser les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées de l'écran tactile. Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.

i Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "**OFF**" ou "**ON**".

	Paramétrage d'une fonction
	Accès à des informations complémentaires sur la fonction
OK	Validation
	Retour à la page précédente ou validation

Menus



Voir rubrique "Audio et télématique".



Mirror Screen ou Navigation connectée (selon équipement).

Voir rubrique "Audio et télématique".



Climatisation.

Permet de gérer les différents réglages de température, débit d'air...

Pour plus d'informations sur le **Chauffage**, l'**Air conditionné manuel** et l'**Air conditionné automatique**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Téléphone.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Applications.

Permet d'afficher les services connectés disponibles.

Voir rubrique "Audio et télématique".



Véhicule ou Conduite (selon équipement).

Permet d'activer, désactiver et paramétrer certaines fonctions.

Les fonctions accessibles par ce menu sont réparties sous deux onglets : "**Réglages véhicule**" et "**Fonctions de conduite**".



Réglage du volume / coupure du son.
Voir rubrique "Audio et télématique".



Appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour accéder au carrousel des menus.

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

– Rappel des informations d'air conditionné, et accès à un menu simplifié (réglage température et débit d'air uniquement).

– Rappel des informations des menus

RadioMedia, **Téléphone** et des consignes de navigation (selon équipement).

– Zone de notification (SMS et Mail) (selon équipement).



– Accès aux **Réglages**.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

Affichages des données

Elles s'affichent successivement.

– Kilométrage journalier.

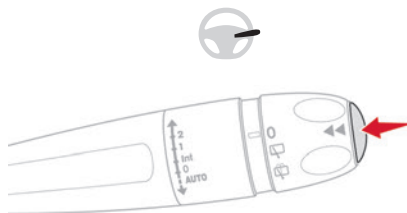
– Autonomie.

– Consommation instantanée.

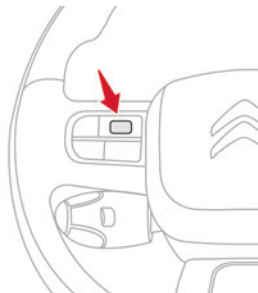
– Vitesse moyenne.

– Compteur de temps du Stop & Start.

– Informations de la reconnaissance de limite de vitesse.



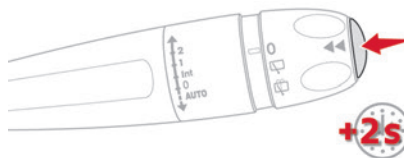
► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.



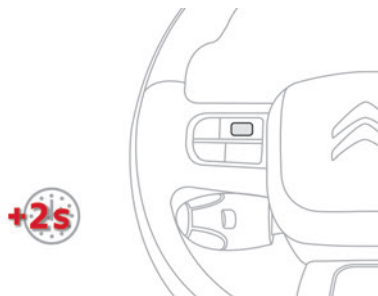
► Ou appuyer sur la molette située sur le volant.

Remise à zéro du parcours

La remise à zéro s'effectue lorsque le trajet est affiché.



► Appuyer plus de deux secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.



► Appuyer plus de deux secondes sur la molette située sur le **volant**.



► Appuyer plus de 2 secondes sur ce bouton.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Rhéostat d'éclairage

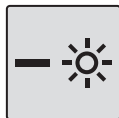
Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du combiné et de l'écran tactile en fonction de la luminosité extérieure.

Fonctionne uniquement quand les feux du véhicule sont allumés (sauf feux diurnes) et en mode nuit.

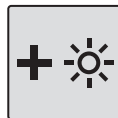
Deux boutons



B



A



Feux allumés, appuyer sur le bouton **A** pour augmenter l'intensité de l'éclairage ou sur le bouton **B** pour la diminuer. Dès que l'éclairage atteint l'intensité désirée, relâcher le bouton.

Écran tactile

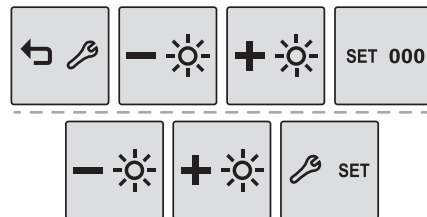


- Dans le menu **Réglages**, sélectionner "**Luminosité**".
- Régler la luminosité, en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.

i La luminosité peut être réglée différemment en mode jour (commande d'éclairage en position "0") et en mode nuit (commande d'éclairage dans tout autre position).

Réglage date et heure

Sans écran tactile



Réglage de la date et l'heure par l'afficheur du combiné.

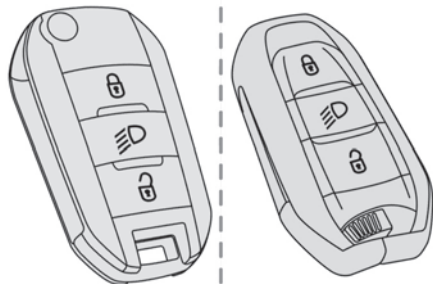
- | | |
|---------|---|
| SET 000 | ► Effectuer un appui long sur cette touche. |
| ↖ SET | ► Appuyer sur l'une de ces touches pour sélectionner le paramètre à modifier. |
| + | |
| - | |
| SET 000 | ► Effectuer un appui court sur cette touche pour valider. |
| ↗ SET | |



► Appuyer sur l'une de ces touches pour modifier le paramètre et valider de nouveau pour enregistrer la modification.

Télécommande / Clé

Fonction télécommande



La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Ouverture du bouchon du réservoir de carburant.
- Éclairage à distance.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Antidémarrage du véhicule.

La télécommande inclut une clé simple qui permet le déverrouillage / verrouillage centralisé du véhicule avec la serrure, ainsi que la mise en route et l'arrêt du moteur.

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus

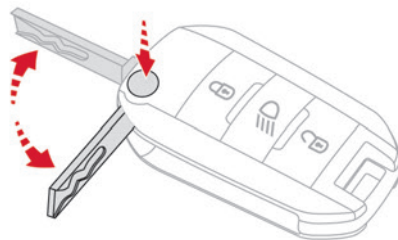
d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon version) :

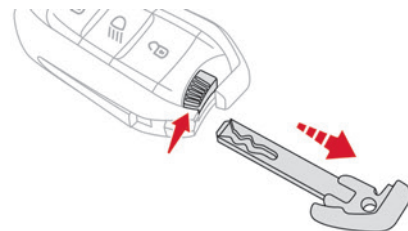
- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.
- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



- Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.

Avec Accès et Démarrage Mains Libres



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

Déverrouillage du véhicule

- Appuyez sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule.

À l'appui sur le bouton de déverrouillage le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le déverrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- La désactivation de l'alarme pour les autres versions.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple

- Appuyer sur ce bouton.

À l'appui sur le bouton de verrouillage, l'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le verrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.

– L'activation de l'alarme pour les autres versions.

i Si une des portes ou le coffre est mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Néanmoins, si le véhicule est équipé de l'alarme, celle-ci est totalement activée au bout de 45 secondes environ.

En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si l'alarme avait été activée au préalable, celle-ci se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction pour les versions sans alarme).

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

– Allumage des feux de position et des feux de croisement pendant 30 secondes.



➤ Appuyer sur ce bouton.

Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

Conseils

! Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

! Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

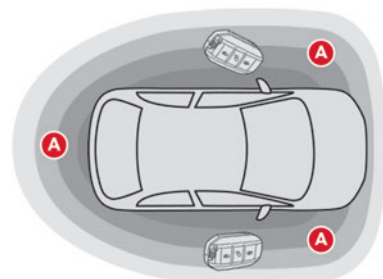
! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

i Achat d'un véhicule d'occasion

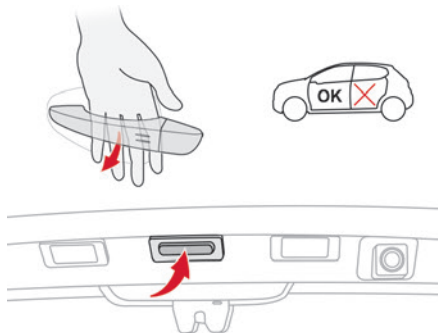
Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Accès et Démarrage Mains Libres



Ce système permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance **A**.

Déverrouillage du véhicule



► Clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière la poignée de l'une des portes avant, ou appuyer sur la commande d'ouverture du volet de coffre.

- i** Le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :
- Le déverrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
 - La désactivation de l'alarme pour les autres versions.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



► Clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer avec le doigt sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) pour verrouiller le véhicule. Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si l'une des clés est laissée à l'intérieur.

- i** L'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :
- Le verrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
 - L'activation de l'alarme pour les autres versions.

! Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci. Il est recommandé de la garder sur soi.

! L'accumulation de salissures sur la surface intérieure de la poignée peut

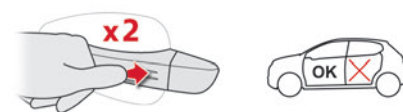
altérer la détection (eau, poussière, boue, sel...).

Si un nettoyage de la surface intérieure de la poignée à l'aide d'un chiffon ne permet pas de rétablir la détection, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Un apport soudain d'eau (jet d'eau, lavage haute pression...) peut être considéré par le système comme une volonté d'accès au véhicule.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif. Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



► Clé électronique dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer avec le doigt sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) pour verrouiller le véhicule.

► Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur la poignée de porte avant pour super-verrouiller le véhicule.

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de

21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur. Pour plus d'informations sur le démarrage avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, se reporter à la rubrique correspondante.

i Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (ex. : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le Réseau CITROËN pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.

- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.
- Pour super-verrouiller, tourner de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

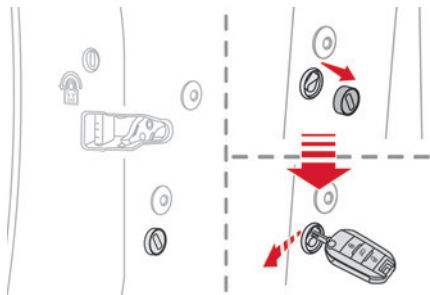
Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

- Ouvrir les portes.
 - Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
- Se reporter à la rubrique correspondante.



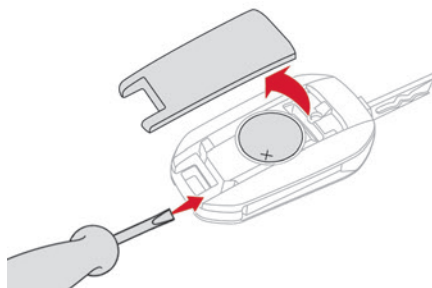
- **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

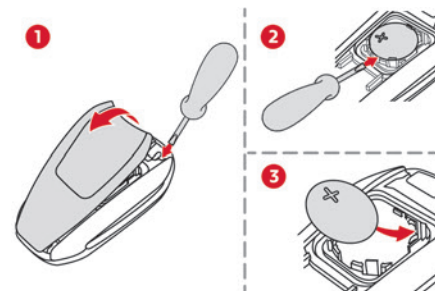
Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



Avec Accès et Démarrage Mains Libres



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.
- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.

! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

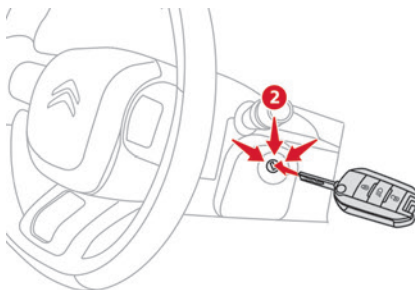
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

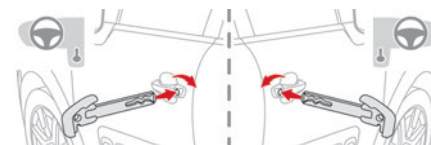
Sans Accès et Démarrage Mains Libres



- ▶ Couper le contact.
- ▶ Remettre la clé en position **2 (Mise sous contact)**.
- ▶ Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

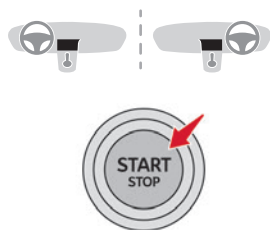
Avec Accès et Démarrage Mains Libres



- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.



- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique**, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.



- Mettre le contact en appuyant sur le bouton **"START/STOP"**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

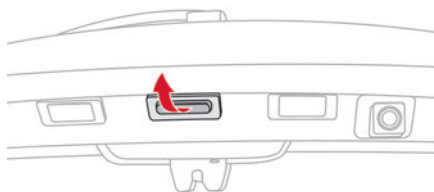
- Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Coffre

Ouverture



- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du volet.
- Soulever le volet.

Fermeture

- Abaisser le volet de coffre à l'aide de l'une des poignées de préhension intérieures.

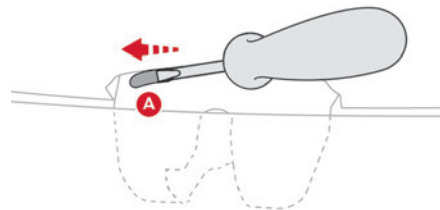
! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet de coffre lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet de coffre et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



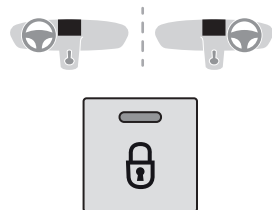
- Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

i En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

► Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

► Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

► Appuyer sur le bouton jusqu'au déclenchement du signal sonore et l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule. Au-dessus de 10 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Alarme

(Selon pays de commercialisation.)

Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction. Il assure le type de surveillance suivant :

! Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, du bouton ou des fils de la sirène.

Pour toute intervention sur le système d'alarme, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

- périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.

L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie d'ouvrir une porte, le coffre, le capot...

Fermeture du véhicule avec système d'alarme

Activation

► Couper le contact et sortir du véhicule.
► Verrouiller le véhicule avec la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

I À la suite de la demande de verrouillage du véhicule, la surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes. Si un ouvrant (porte, coffre, etc.) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes.

Désactivation

► Déverrouiller le véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

I En cas de verrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive automatiquement.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction. Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme. Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme

s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- déverrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur,
- ouvrez la porte ; l'alarme se déclenche,
- mettez le contact ; l'alarme s'arrête ; le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

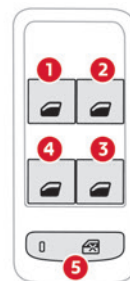
- Verrouillez ou super-verrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Anomalie de fonctionnement

À la mise du contact, et pendant 10 secondes, le clignotement du voyant du bouton de verrouillage indique un dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit
4. Arrière gauche
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, sans dépasser le point de résistance. La vitre s'arrête dès que vous relâchez la commande.

Fonctionnement automatique (selon version)

Pour ouvrir ou fermer la vitre, appuyez sur la commande ou tirez-la, au-delà du point de résistance : la vitre s'ouvre ou se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ une minute après le retrait de la clé.

A l'issue de cette temporisation, toute action des lève-vitres est inopérante. Pour les réactiver, remettez le contact.

Antipincement (selon version)

Lorsque la vitre remonte et rencontre un obstacle, elle s'arrête et aussitôt redescend partiellement.

En cas d'ouverture intempestive de la vitre lors de sa fermeture automatique, appuyez sur la commande jusqu'à l'ouverture complète, puis tirez la commande aussitôt jusqu'à la fermeture de la vitre. Maintenez encore la commande pendant environ une seconde après la fermeture.

Pendant cette opération d'activation de la fonction, la fonction antipincement est inopérante.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume, accompagné de l'affichage d'un message de confirmation. Il reste allumé, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

► Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler

l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

► Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

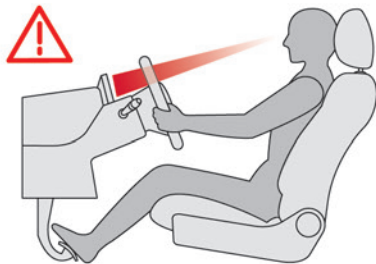
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Position de conduite correcte

! Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

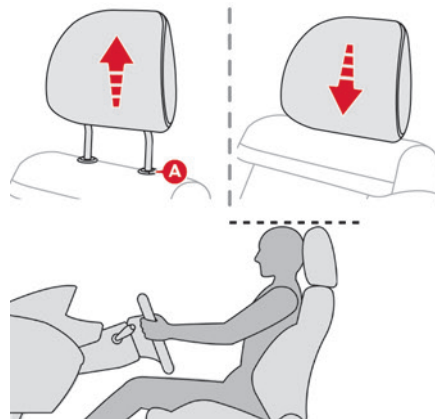
- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



! Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le dé clic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appui-tête.

i Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête de l'occupant.

Retrait d'un appui-tête

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procédez au réglage en hauteur.

! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

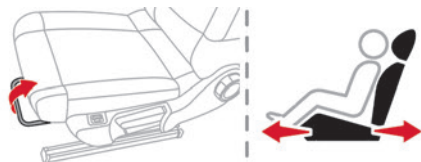
Sièges avant

! Par mesure de sécurité, les réglages des sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège

si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Longitudinal



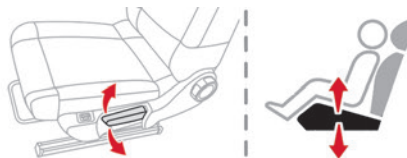
- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison du dossier



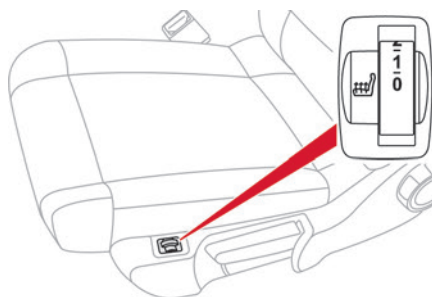
- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Hauteur (conducteur uniquement)



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant, lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- Utiliser la molette de réglage pour allumer et choisir le niveau de chauffage désiré :

- 0 : Arrêt.
- 1 : Faible.
- 2 : Moyen.
- 3 : Fort.

Les sièges avant peuvent être chauffés séparément.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux

personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.

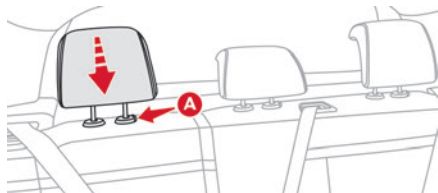
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Banquette arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

- i** L'assise arrière reste fixe. Pour augmenter le volume de chargement du coffre, basculer le dossier de la banquette.

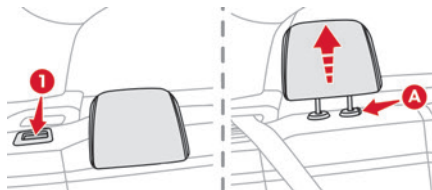
Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :
 - ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
 - **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête



- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

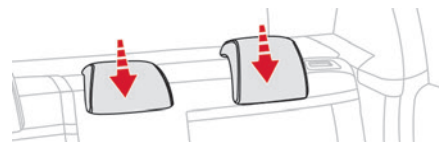
- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

- !** Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

Rabattement des dossiers

- !** Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :



- ▶ Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées le long des dossiers.

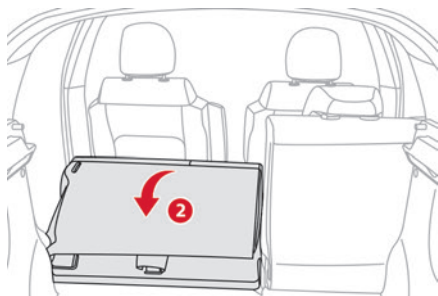


- ▶ Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

- i** Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers

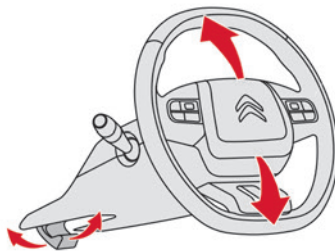
! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Réglage du volant



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

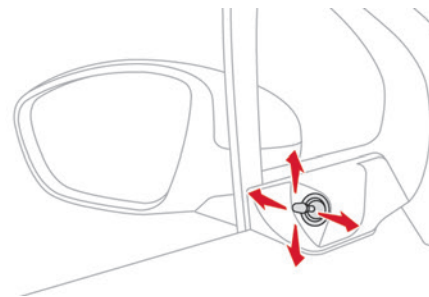
Équipés chacun d'un miroir réglable permettant la vision arrière latérale nécessaire aux situations de dépassement ou de stationnement. Peuvent également être rabattus pour stationner dans un passage étroit.

Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglage manuel

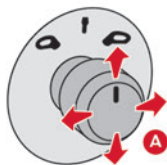


- Manipuler le levier dans les 4 directions pour bien orienter le miroir du rétroviseur.

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage électrique



- Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande en position centrale.

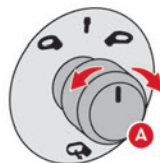
Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs sont rabattables électriquement de l'intérieur, véhicule en stationnement et contact mis :



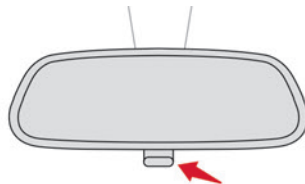
- Tourner la commande **A** vers le bas.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

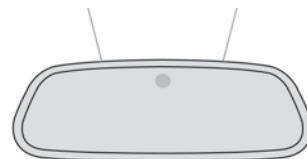


- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système se désactive si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Ventilation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

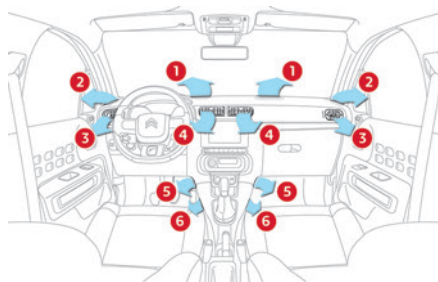
Commandes

Selon version, les commandes sont accessibles par le menu **Climatisation** de l'écran tactile ou

sont regroupées sur le panneau de la console centrale.

Les commandes de désembuage / dégivrage du pare-brise et de la lunette sont situées au-dessous de l'écran tactile ou sur le panneau de la console centrale situé au-dessous de l'autoradio.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

Conseils

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
 - Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
 - Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
 - Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
- En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.



La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.



Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.



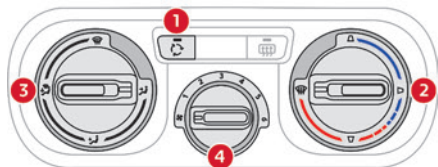
Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

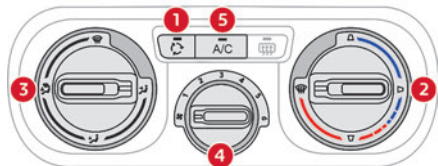
Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chauffage / Air conditionné manuel



Le chauffage fonctionne uniquement moteur tournant.



L'air conditionné manuel fonctionne moteur tournant.

1. Recyclage de l'air ambiant
2. Réglage de la température
3. Réglage de la répartition d'air
4. Réglage du débit d'air
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné

Réglage de la température

► Tourner la molette 2 de bleu (froid) à rouge (chaud).

Réglage du débit d'air

► Tourner la molette 4 pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer votre confort.

Réglage de la répartition d'air



Diffuseur central et aérateurs latéraux.

Pieds des occupants.

Pare-brise et pieds des occupants.

Pare-brise.

i La répartition de l'air peut être modulée en plaçant la commande sur une position intermédiaire.

Entrée d'air / Recirculation d'air

La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures, et de réchauffer ou refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle..

► Appuyer sur la touche 1 pour choisir le mode d'entrée d'air dans l'habitacle.

Lorsque le voyant est éteint, la fonction d'entrée d'air extérieur est activée.

Lorsque le voyant est allumé, la fonction de recirculation de l'air est activée, l'entrée d'air extérieur est inhibée.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il permet :

- En été, d'abaisser la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur le bouton 5 pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Air conditionné automatique

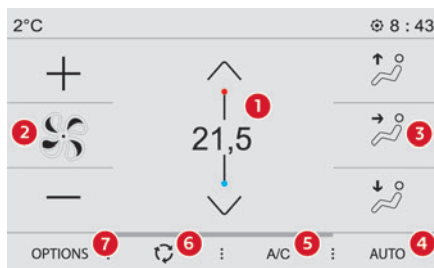
L'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis.

L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique.



Appuyer sur la touche de menu

Climatisation pour accéder aux commandes du système.



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt du programme automatique confort
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné
6. Recyclage de l'air ambiant
7. Accès à la page secondaire

Réglage de la température

► Appuyer sur l'une des touches 1 pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleue) la valeur. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

Programme automatique confort

Activation / Désactivation

► Appuyer sur la touche 4 pour activer ou désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique : en fonction du niveau de confort sélectionné, le système gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Typage du programme automatique

► Accéder à la page secondaire en appuyant sur la touche 7 pour moduler le programme automatique confort, en choisissant un des typages proposés.

"Soft" : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

"Normal" : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

"Fast" : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.



► Pour changer de typage, appuyer plusieurs fois sur la touche .

Le typage est associé au mode AUTO uniquement. Cependant, à la désactivation du mode AUTO, la dernière sélection est conservée.

La modification du typage ne réactive pas le mode AUTO si celui-ci est désactivé.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il est inutile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Reprises manuelles

Le débit ou la répartition de l'air peuvent être réglés manuellement.

Si un réglage est modifié, le programme automatique confort se désactive.

► Appuyer sur la touche 4 pour activer à nouveau le programme automatique confort.

Réglage du débit d'air

► Appuyer sur l'une des touches 2 (- ou +) pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise.



Aérateurs centraux et latéraux.



Pieds des occupants.

Chaque appui sur une touche active ou désactive la fonction.

i Les 3 touches peuvent être activées simultanément. Dans ce cas, les flux d'air des aérateurs centraux et latéraux et ceux des pieds des occupants sont favorisés.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il permet :

- En été, d'abaisser la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur le bouton **5** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

La recirculation d'air intérieur permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué lors de passage dans des zones de forte circulation ou des tunnels.

i Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

► Appuyer sur la touche **6** pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.

! Éviter l'utilisation prolongée de la recirculation d'air intérieur afin de garantir un bon renouvellement de l'air et diminuer le risque d'embuage (surtout quand il y a plusieurs personnes à bord, quand l'atmosphère est froide/humide...).

Fonction ventilation "contact mis"

À la mise du contact, vous pouvez bénéficier du système de ventilation et effectuer les réglages du **débit d'air** et de la **répartition de l'air** dans l'habitacle pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction ne permet pas le fonctionnement de l'air conditionné.

Désembuage - Dégivrage avant



Ces sérigraphies sur les façades indiquent le positionnement des commandes pour désembuer ou dégivrer rapidement le pare-brise et les vitres latérales. En période hivernale, dirigez les aérateurs latéraux vers les vitres latérales afin d'optimiser leur désembuage ou dégivrage.

Avec panneau de commandes sur la console centrale

Marche / Arrêt

► Pour mettre le système en marche, placer les commandes de température et de débit d'air sur la position sérigraphiée dédiée. Puis, placer la commande de répartition d'air en position "Pare-brise".

► Pour arrêter le système, placer la commande de débit d'air sur la position **hélice**.

Avec Écran tactile

Marche / Arrêt



► Pour mettre le système en marche, appuyer sur cette touche.

Le voyant de la touche s'allume.

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit

la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

► Pour l'arrêter, appuyer de nouveau sur cette touche.

Le voyant de la touche s'éteint.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Marche / Arrêt



► Pour mettre le système en marche, appuyer sur ce bouton pour dégivrer la lunette arrière et, selon version, les rétroviseurs extérieurs. Le voyant du bouton s'allume.

Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

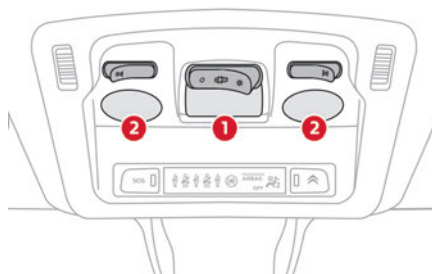
► Pour arrêter le fonctionnement du dégivrage avant son extinction automatique, appuyer à nouveau sur ce bouton. Le voyant du bouton s'éteint.



Éteindre le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs dès que possible, car une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.

i Le désembuage - dégivrage de la lunette arrière ne peut fonctionner que moteur tournant.

Plafonnier



1. Plafonnier avant
2. Liseuses avant

Plafonnier avant



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.

– 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Liseuses

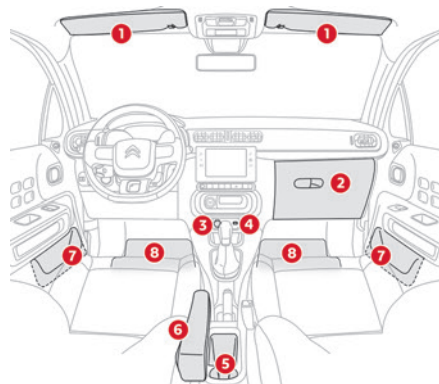


► Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.



Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Aménagements intérieurs



1. Pare-soleil
2. Boîte à gants
3. Prise accessoires 12 V (120 W maxi)
4. Prise USB
5. Rangement ouvert avec double porte canette
6. Accoudoir avant (suivant version)
7. Bacs de rangement
8. Surtapis (suivant version)

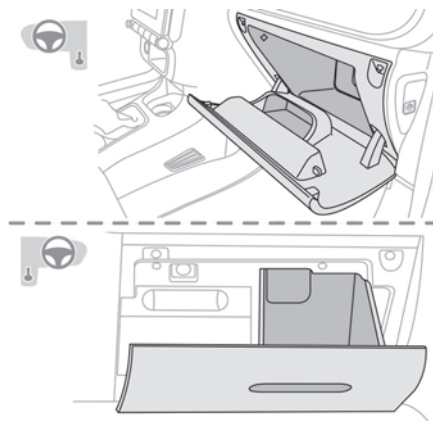
Pare-soleil

Le pare-soleil conducteur est muni d'un miroir de courtoisie avec volet d'occultation et d'un porte-carte (ou range-tickets).

! Ne rien fixer ou coller sur le pare-soleil côté passager, car cela pourrait occasionner des blessures lors du

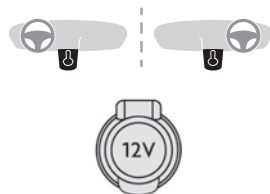
déploiement de l'airbag frontal (aménagé dans le pavillon).

Boîte à gants



Elle permet le rangement d'une bouteille d'eau, de la documentation de bord du véhicule...

Prise accessoires 12 V

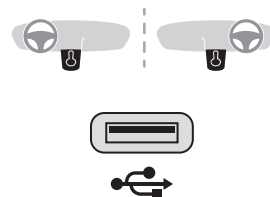


► Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prise USB



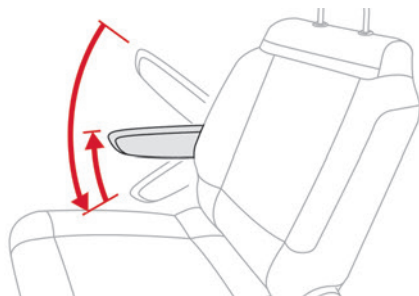
Elle lit les fichiers audio transmis au système audio, pour diffusion via les haut-parleurs du véhicule.

Ces fichiers peuvent être gérés avec les commandes au volant ou celles de l'écran tactile.

Accoudoir avant

(Selon version)

Réglage en hauteur



- Abaisser complètement l'accoudoir.
- Le relever jusqu'à la position désirée (basse, intermédiaire ou haute).
- Une fois en position haute, le relever pour le débloquer et le ramener en position basse.

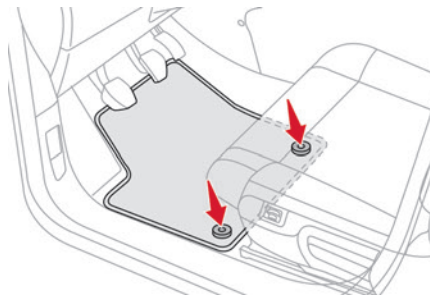
Crochets porte-vêtements



Ils sont situés au-dessus de chaque porte arrière.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).

Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

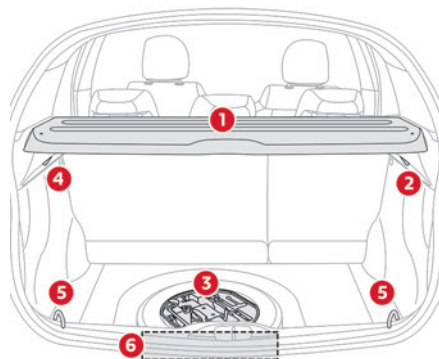
! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

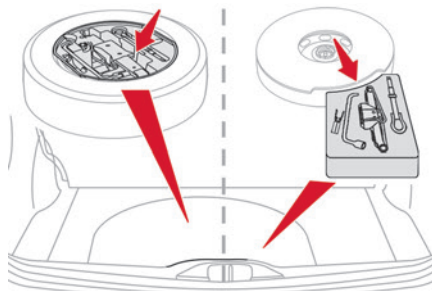
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Aménagements du coffre



1. Tablette arrière
2. Crochets
3. Caisson de rangement
4. Éclairage
5. Anneaux d'arrimage
6. Triangle de présignalisation

Bac de rangement



► Relever le tapis de coffre au maximum pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Un anneau de remorquage.
- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.

! Pour les versions avec bac de rangement : il doit être impérativement remis en place avant le chargement du coffre.

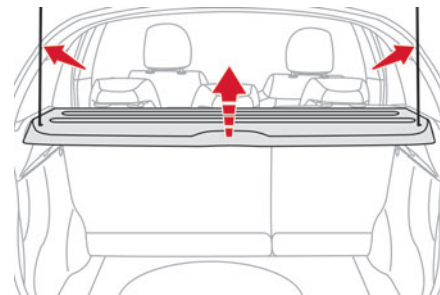
Crochets



Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

! Veiller à n'accrocher que des sacs légers.

Tablette arrière



Pour enlever la tablette :

- Décrocher les 2 cordons.

► Soulever légèrement la tablette, puis la retirer.

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

- Soit debout derrière les sièges avant.
- Soit à plat au fond du coffre.

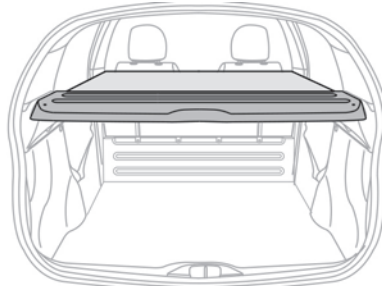
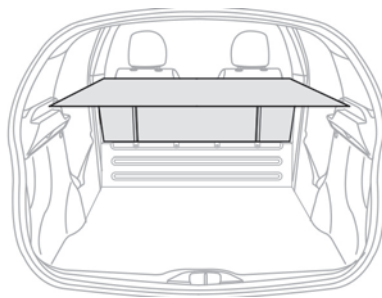
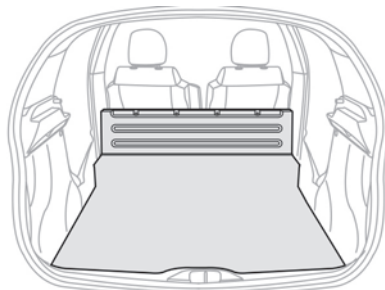
Éclairage du coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

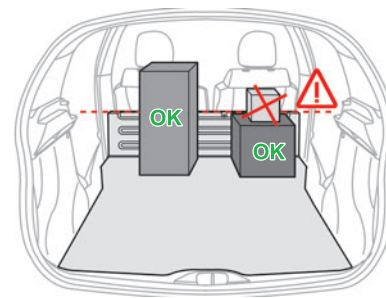
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

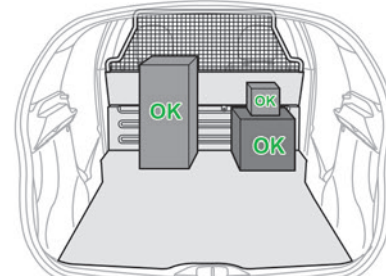
Tablette arrière (Entreprise)



Elle permet de masquer l'intérieur du véhicule en complément de la tablette existante.



! Ne pas placer d'objets au-dessus de l'arrêt de charge.



Lorsque le véhicule est équipé d'une grille de protection, il est possible de placer des objets au-dessus de l'arrêt de charge.



! Ne pas placer d'objets durs ou lourds sur la tablette arrière.

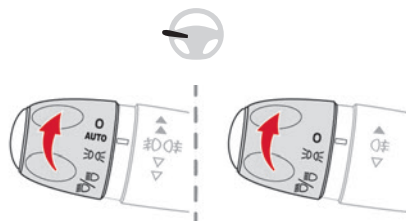
Ils peuvent devenir des projectiles dangereux en cas de freinage brusque ou de choc.

Pour accéder à la roue de secours sur les versions entreprise :

- Retirer le bac.
- Soulever le plancher articulé.
- Retirer la cale.

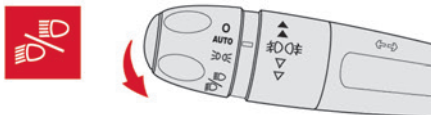
Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal



- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
- O** Feux éteints / feux diurnes
- ☼** Feux de position seuls
- ☼/☼** Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

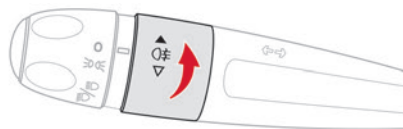
Dans les modes feux éteints et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

Feu antibrouillard arrière

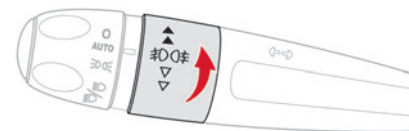
- ☼/☼** Il fonctionne seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (avec modèle AUTO), le feu antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant et feu antibrouillard arrière



- ☼/☼** ► Donner une impulsion en tournant la bague :

- Vers l'avant une 1^{ère} fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant.
- Vers l'avant une 2^{ème} fois pour allumer le feu antibrouillard arrière.
- Vers l'arrière une 1^{ère} fois pour éteindre le feu antibrouillard arrière.
- Vers l'arrière une 2^{ème} fois pour éteindre les projecteurs antibrouillard avant.

Lors d'une coupure automatique des feux (avec modèle AUTO) ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.

- Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

! Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être

utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "0" - feux éteints, puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

L'éclairage, à l'exception des feux de position, est coupé automatiquement au bout d'une durée maximale de 30 minutes pour ne pas décharger la batterie.

i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux

arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

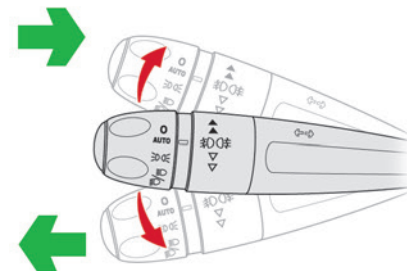
! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Déplacements à l'étranger

Véhicules équipés de feux à diodes électroluminescentes (LED) : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Indicateurs de direction



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

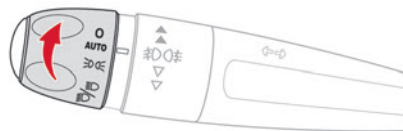
Balise latérale réalisée par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche). Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.
- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **"AUTO"**, en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de plaque minéralogique, de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Mise en service / Arrêt



- Pour l'activer, tourner la bague en position **"AUTO"**.
- Pour le désactiver, tourner la bague sur une autre position.

L'activation / la désactivation de la fonction s'accompagne de l'affichage d'un message.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter

une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position **"0"** ou **"AUTO"** avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").



En feux diurnes, l'intensité lumineuse des diodes est plus forte.

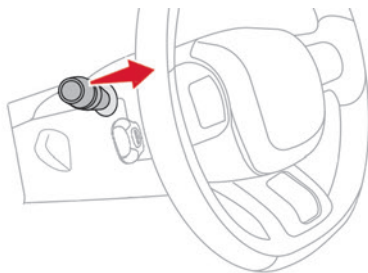
Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact. L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu de configuration du véhicule.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule. L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu de configuration du véhicule.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).

- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulant derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

! Entretien

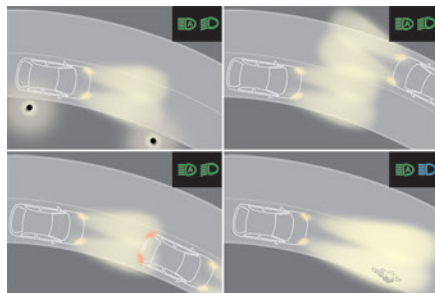
Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage.**

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

► Faire un appel de phares (en passant le point dur) pour activer la fonction.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

  – Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

  – Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige). Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité

redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

i Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (chute de neige, forte pluie...).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par un autocollant par exemple) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à des panneaux fortement réfléchissants.

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (par exemple : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

! Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule car elle pourrait masquer la caméra de détection.

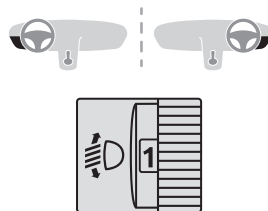
Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Réglage du site des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, les projecteurs doivent être réglés en hauteur, en fonction de la charge du véhicule.

0. (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

- Conducteur + passager avant + passagers arrière
- 1. Conducteur + passager avant + passagers arrière + charge dans le coffre
- Conducteur + passager avant + passagers arrière + charge dans le coffre
- 2. Conducteur seul + charge maximale autorisée dans le coffre

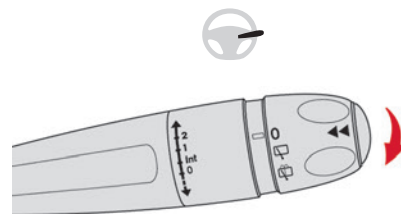
Commande d'essuie-vitre

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

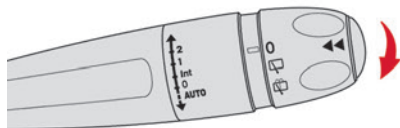
! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

- 2** Balayage rapide (fortes précipitations)
 - 1** Balayage normal (pluie modérée)
 - Int** Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)
 - 0** Arrêt
 - ↓** Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).
- ou
- AUTO** Balayage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

Balayage au coup par coup

► Tirer brièvement la commande vers soi.

Lave-vitre avant

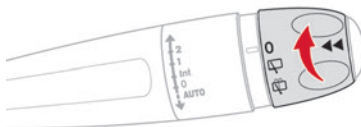
► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

Le lave-vitre puis l'essuie-vitre fonctionnent pendant une durée déterminée.

i Les gicleurs du lave-vitre ne sont pas réglables. Ne pas les manipuler (risque de détérioration).

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide.
Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.
Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

- 0** Arrêt
- Int** Balayage intermittent
- ↓** Lave-vitre avec balayage

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique via le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

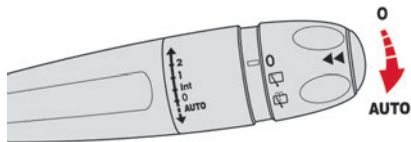
La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



► Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.
Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.

 Ce témoin apparaît dans l'afficheur du combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

► Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int**, **1** ou **2**).

 Ce témoin disparaît de l'afficheur du combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

i Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

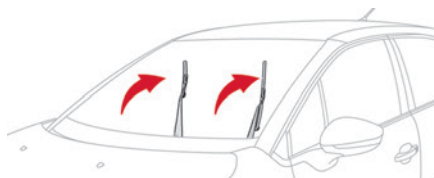
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

- i** Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :
- Les manipuler avec précaution.
 - Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
 - Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
 - Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

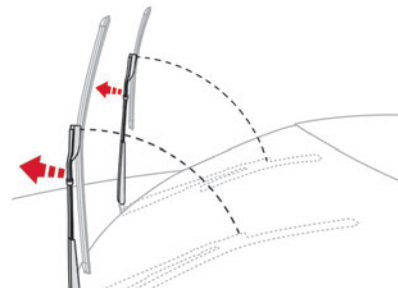
► Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

► Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
► En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irréversibles.

Ne pas lâcher en cours de mouvement -
Risque de détérioration du pare-brise !

- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

i Ne pas appliquer de produits déperlants
du type "Rain X".

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- Déclipper le balai usé et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Installation d'accessoires électriques :**
— La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau CITROËN pour prendre

connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

— Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

— Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://service.citroen.com/ACddb/>

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

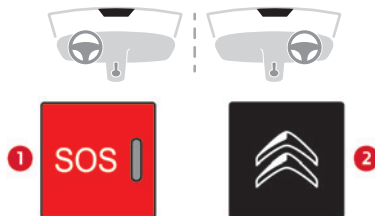
Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



► Appuyer sur la partie centrale du volant.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. Appel d'Urgence Localisé

2. Appel d'Assistance Localisé

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1. Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

► Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Le système eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
 - Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
 - Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
 - Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.
- Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système "Appel d'Urgence Localisé" (PE112) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 et la Directive 2002/58/CE du Parlement Européen et du Conseil et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 6.1, point d) du Règlement 2016/679. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système "Appel d'Urgence Localisé" au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.

Le système "Appel d'Urgence Localisé" ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de transport de personnes ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et direction suivie, fichier-journal enregistrant l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les 3 dernières positions du véhicule sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez, si nécessaire, demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du Règlement 2016/679. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

ASSISTANCE

► En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmé par un message vocal*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque CITROËN. Il est paramétrable sur le menu **Réglages** de l'écran tactile.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.

Si le propriétaire a acheté son véhicule en dehors du Réseau CITROËN, il est invité à vérifier la configuration de ces services et peut en demander la modification auprès de son réseau. Dans un pays

* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)", "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de son choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore,

signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Après un choc

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices

et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Neutralisation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile. La désactivation / réactivation est signalée par l'affichage d'un message. Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées. C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN. Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques

neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquent en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

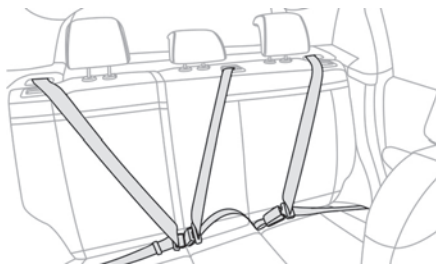
Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant



Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

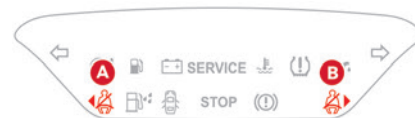
- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage

Combiné LCD Picto

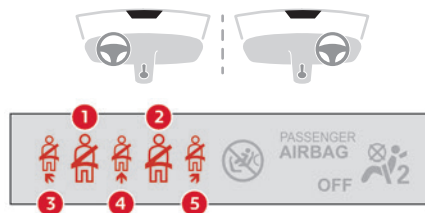


- A. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture avant gauche
- B. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture avant droite

Combiné LCD Texte



- C. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceintures avant et arrière



1. Témoine de ceinture avant gauche
2. Témoine de ceinture avant droite
3. Témoine de ceinture arrière gauche
4. Témoine de ceinture arrière centrale
5. Témoine de ceinture arrière droite

Si la ceinture correspondante n'est pas bouclée ou est débouclée, à la mise du contact, le témoin de ceintures s'allume dans le combiné et le témoin correspondant (1 à 5) s'allume en rouge dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager.

i Si une ceinture arrière n'est pas bouclée, le témoin correspondant (3 à 5) s'allume pendant 1 minute.

À partir d'environ 20 km/h et pendant 2 minutes, chaque témoin correspondant à une place occupée dont la ceinture est débouclée clignote, accompagné d'un signal sonore. Passées ces 2 minutes, le témoin de la place correspondante reste allumé tant que le conducteur ou le passager avant / arrière ne boucle pas sa ceinture.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;

- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

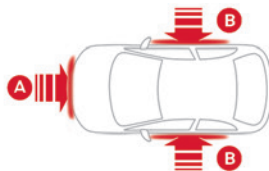
- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



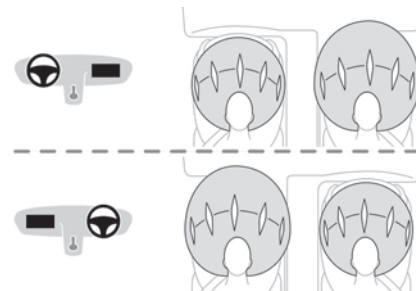
- A. Zone d'impact frontal
B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

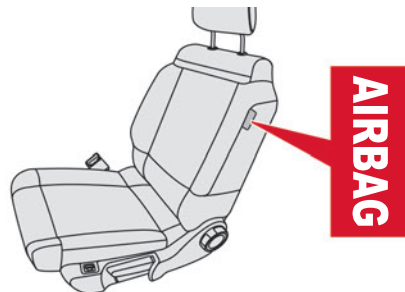
i Les airbags frontaux sont adaptatifs. En particulier, leur dureté diminue en présence d'un occupant de faible stature, siège réglé en position longitudinale avancée.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné. Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système. Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils



Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe. Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner

des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans.
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! **Installation d'un rehausseur**

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! **Protections complémentaires**

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.

"Dos à la route"



! L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

"Face à la route"



! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

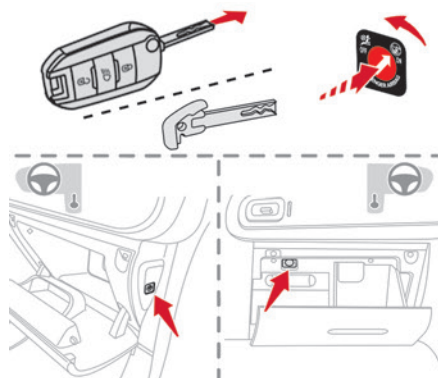
! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.

**Contact coupé :**

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position **"OFF"**.
- Pour le réactiver, la tourner en position **"ON"**.

À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une **ceinture de sécurité trois points**.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1

"RÖMER Baby-Safe Plus"
S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L5

"RÖMER KIDFIX XP"
Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.
L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg

L6

"GRACO Booster"

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Emplacements des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** en fonction du poids de l'enfant et de la place dans le véhicule.

Place		Airbag frontal passager	Poids de l'enfant / âge indicatif			
			Inférieur à 13 kg (groupes 0 (b) et 0+) Jusqu'à ≈ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à ≈ 3 ans	De 15 à 25 kg (groupe 2) De 3 à ≈ 6 ans	De 22 à 36 kg (groupe 3) De 6 à ≈ 10 ans
Rang 1 (c)	Siège passager	Désactivé "OFF"	U			
		Activé "ON"	X	UF		
Rang 2 (d)	Place arrière derrière conducteur		U			
	Place arrière derrière passager					
	Place arrière centrale (c) (e)					

U : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route".

UF : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "face à la route".

X : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant du groupe de poids indiqué.

(a) : Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) : Groupe 0 : de la naissance à 10 kg. Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

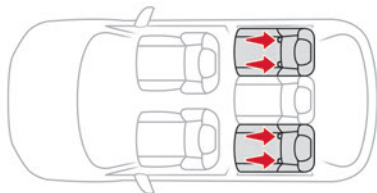
(c) : Consulter la législation en vigueur dans votre pays, avant d'installer votre enfant à cette place.

(d) : Pour installer un siège enfant en place arrière, dos ou face à la route, avancer le siège avant, puis redresser le dossier pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.

(e) : Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé à cette place.

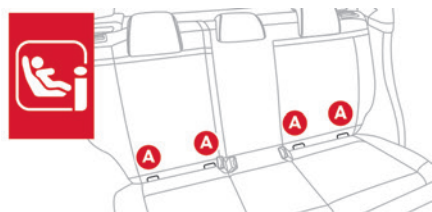
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



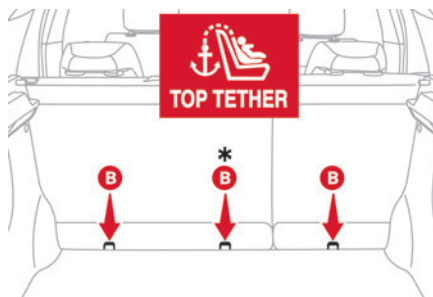
Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

– Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

– Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



* Selon pays de commercialisation.

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appui-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à

ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"
(classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"
(classe de taille : **E**)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg

S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"RÖMER Duo Plus ISOFIX"
(classe de taille : **B1**)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg



"RÖMER Duo Plus ISOFIX"
(classe de taille : **B1**)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg

S'installe uniquement "face à la route".

S'accroche aux anneaux **A**, ainsi qu'à l'anneau **B**, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute.

3 positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée.

Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées de fixations ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Régler le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que les plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées d'ancrages **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège				
	Sièges avant (g)		Sièges arrière (g)		
	1	3	4	5	6
	3	1	4	5	6
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)		
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui	oui	oui (d)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size	non	non	oui	non	oui
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	non	oui	non	oui
Siège enfant de type "Nacelle"	non	non	non	non	non
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	non	non	R3 (e) (f)	R3 (e) (f)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	non	F3	non	F3
Siège enfant rehausseur	non	non	B3	non	B3 (h)

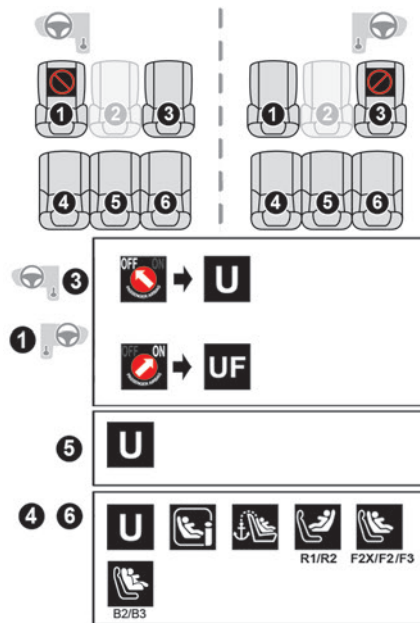
Règles :

– Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.

– Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.

– Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.

- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" impérativement l'airbag passager avant.
- (c) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (d) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (e) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.
- (f) Régler le siège passager avant en position longitudinale avant maximum.
- (g) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (h) Ne pas rabattre le dossier.



Légendes

- Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
- Airbag frontal passager **désactivé**.
- Airbag frontal passager **activé**.
- Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de

sécurité et homologué en universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**".

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "**face à la route**".

Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.

Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size face à la route**.

Présence d'un ancrage **TOP TETHER** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant face à la route ISOFIX universel**.

Présence d'un ancrage **TOP TETHER** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel face à la route**.

Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'arrière :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.

Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'avant :

- **F2X** : siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.

Siège enfant rehausseur.

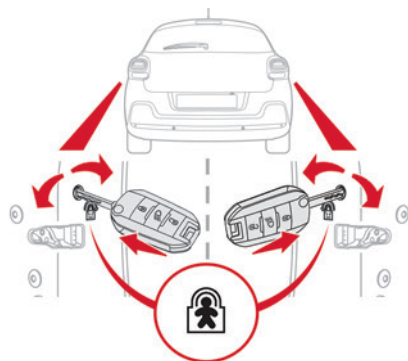
Sécurité enfants mécanique



Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

Activation / Désactivation



► Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

► Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

Sécurité enfants électrique



Cette commande interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures.

Activation / Désactivation



► Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants. L'affichage d'un message confirme l'activation / désactivation de la sécurité enfants. Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

! Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.

Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

! Tout autre état du voyant révèle un dysfonctionnement de la sécurité enfants électrique.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (exemple : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! Ne jamais rouler sur des surfaces couvertes de végétation (exemple : herbes hautes, feuilles mortes accumulées, moissons, débris) comme dans un champ, une route de campagne envahie par des buissons ou un bas-côté herbeux. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

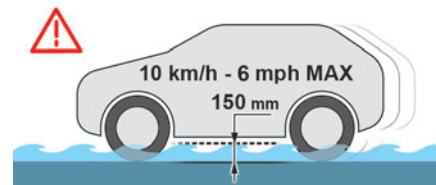
! S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon le type de boîte de vitesses).

! Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.

- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
 - Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
- En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf** : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de rouler

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

- Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i Si un dispositif d'attelage CITROËN d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

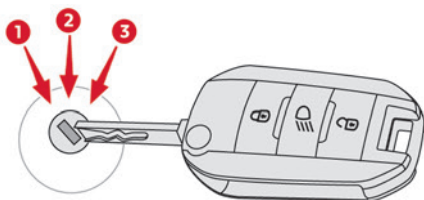
Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au réseau CITROËN.

Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé

Contacteur à clé



Il comporte 3 positions :

1. Stop

Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2. Contact

Colonne de direction déverrouillée, mise sous contact, préchauffage (Diesel), démarrage du moteur.

3. Démarrage

i Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position Contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires.

Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
- ▶ Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

i Dans certains cas, vous pouvez être amené à exercer une force importante pour manœuvrer le volant (ex. : roues braquées).

- ▶ Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position 3 jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position 2.

i Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles

pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

- ▶ Avec un **moteur Diesel**, tourner la clé jusqu'à la position 2, pour activer le dispositif de préchauffage du moteur.



Attendre l'extinction de ce témoin au combiné, puis actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position 3, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position 2.

i En conditions hivernales, la durée d'allumage du témoin est prolongée. Lorsque le moteur est chaud, le témoin ne s'allume pas. En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

! Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur ! Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

- ▶ Immobiliser le véhicule.

- Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position **1**.
- Retirer la clé du contacteur.
- Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

I Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

! Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

I Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente. En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position **1. Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

I Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique correspondante.

I **Oubli de la clé**
À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2**, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.
Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **2**.

Démarrage / Arrêt du moteur avec système Accès et Démarrage Mains Libres

I La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.
En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

Démarrage



- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort et appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** ou **N** et appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "**START/STOP**" :

- Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur. Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Arrêt

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au point mort.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode **P** ou **N**.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**". Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage



Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

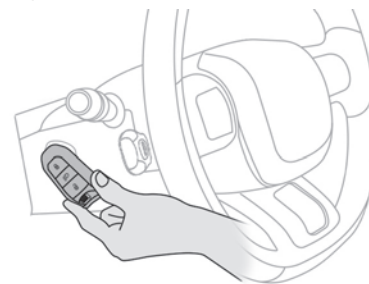
- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

i Contact mis, le système passe automatiquement en mode économie d'énergie pour maintenir un niveau de charge suffisant de la batterie.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.



- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Frein de stationnement

Déverrouillage



- Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.



Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

- Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

! En cas de remorquage, de stationnement en forte pente ou si votre véhicule est très chargé, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse (avec une boîte de vitesses manuelle) ou sélectionner le mode **P** avec une boîte de vitesses automatique. En situation de remorquage, votre véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Boîte manuelle 5 vitesses

Passage de la marche arrière



- Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Déplacer complètement le levier de vitesses vers la droite, puis vers l'arrière.

! Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :

- Sélectionner toujours le point mort.

- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la marche arrière



- Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

- ! Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

- i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
- Sélectionner toujours le point mort.
- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

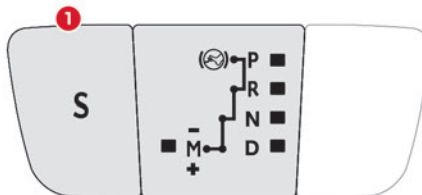
Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à 6 vitesses offrant, au choix, le confort de l'automatisme ou le passage manuel des vitesses.

Deux modes de conduite sont proposés :

- Fonctionnement **automatique** pour la gestion électronique des vitesses par la boîte :
 - Avec programme **Sport** pour dynamiser le style de conduite.
- Fonctionnement **manuel** pour le passage séquentiel des vitesses par le conducteur.

Platine de la boîte de vitesses



1. Programme **Sport**
Stationnement
 - Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré ou desserré.
 - Démarrage du moteur.
- R. Marche arrière
 - Manœuvres de recul, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

- N. Point mort
 - Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré.
 - Démarrage du moteur.
- D. Fonctionnement automatique
- M. +/- Fonctionnement manuel
 - Pour monter / descendre les rapports, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant.

Affichages au combiné

Lorsqu'une position est sélectionnée dans la grille avec le sélecteur de vitesses, le témoin correspondant s'affiche au combiné.

- P. Parking (stationnement)
- R. Reverse (marche arrière)
- N. Neutral (point mort)
- D. Drive (fonctionnement automatique)
- S. Programme **Sport**
- 1...6. Rapport engagé en fonctionnement manuel
- . Demande non prise en compte en fonctionnement manuel

Pied sur le frein



- Appuyer sur la pédale de frein, lorsque ce témoin s'affiche au combiné (exemple : au démarrage du moteur).

Démarrage du véhicule



► Pied sur le frein, sélectionner la position **P** ou **N**.

► Démarrer le moteur.

Si les conditions ne sont pas remplies, un signal sonore retentit, accompagné de l'affichage d'un message.

► Moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.

► Desserrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique.

► Sélectionner la position **R**, **D** ou **M**.

► Relâcher progressivement la pédale de frein.

Le véhicule se déplace aussitôt.

I Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laisser le moteur ralentir, puis engager la position **D** pour accélérer.

! Lorsque le moteur tourne au ralenti, freins desserrés, si la position **R**, **D** ou **M** est sélectionnée, le véhicule se déplace même sans intervention sur l'accélérateur. Moteur tournant, ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Moteur tournant, en cas d'opération d'entretien, serrer le frein de stationnement et sélectionner la position **P**.

Fonctionnement automatique

► Sélectionner la position **D** pour le passage **automatique** des six vitesses.

La boîte de vitesses fonctionne alors en mode auto-adaptatif, sans intervention du conducteur. Elle sélectionne en permanence le rapport de vitesse le mieux adapté au style de conduite, au profil de la route et à la charge du véhicule. Pour obtenir une accélération maximale sans toucher au sélecteur, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.

Lorsque vous relevez le pied brusquement de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passera pas au rapport supérieur, afin d'améliorer la sécurité.

! Ne jamais sélectionner la position **N** lorsque le véhicule roule.

Ne jamais sélectionner les positions **P** ou **R**, tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé.

Programme "Sport"

Ce programme spécifique complète le fonctionnement automatique dans des cas d'utilisation particuliers.

"Sport"



► Appuyer sur ce bouton, une fois le moteur démarré.

"S" apparaît au combiné.

La boîte de vitesses privilégie automatiquement un style de conduite dynamique.

Retour au fonctionnement automatique

► À tout moment, appuyer à nouveau sur le bouton sélectionné pour quitter le programme engagé et revenir en mode auto-adaptatif.

Fonctionnement manuel



Afin de limiter la consommation de carburant lors d'un arrêt prolongé moteur tournant (embouteillage...), positionner le sélecteur de vitesses sur **N** et serrer le frein de stationnement.

► Sélectionner la position **M** pour le passage séquentiel des six rapports de vitesse.

► Pour monter / descendre les rapports, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant. Le passage de rapport est effectué uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent ; sinon, les règles

du fonctionnement automatique s'appliquent momentanément.

D disparaît et les rapports engagés apparaissent successivement au combiné.

En sous-régime ou en sur-régime, le rapport de vitesse sélectionné clignote pendant quelques secondes, puis le rapport réellement engagé s'affiche.

Le passage de la position **D** à la position **M** peut s'effectuer à tout moment.

À l'arrêt ou à très basse vitesse, la boîte de vitesses sélectionne automatiquement le rapport **M1**.

En fonctionnement manuel, le programme **Sport** est inopérant.



Ce symbole s'affiche si un rapport est mal engagé (sélecteur de vitesses entre deux positions).

Arrêt du véhicule

Avant de couper le moteur, il est possible de passer en position **P** ou **N** pour être au point mort.

Dans les deux cas, serrer le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique.



Si le sélecteur de vitesses n'est pas en position **P**, à l'ouverture de la porte conducteur ou 45 secondes environ après la

coupure du contact, un signal sonore retentit et un message apparaît.

► Repositionner le sélecteur sur **P** ; le signal sonore s'interrompt et le message disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume accompagné de l'affichage d'un message, dès la mise du contact.

Dans ce cas, la boîte de vitesses passe en mode secours en se bloquant sur le 3^{ème} rapport. Il est possible de ressentir un choc important (sans risque pour la boîte de vitesses) en passant de **P** à **R** et de **N** à **R**.

Ne pas dépasser la vitesse de 100 km/h dans la limite de la réglementation locale.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Risque de détériorer la boîte de vitesses :

- En cas d'appui simultané sur les pédales d'accélérateur et de frein.
- En cas de panne de batterie, forçage du passage du sélecteur de la position **P** à une autre position.



Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports.

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Ce système ne peut pas être désactivé.



Sur certaines versions Diesel BlueHDi avec boîte manuelle, le système peut vous proposer de passer au point mort (**N** s'affiche au combiné) pour favoriser la mise en veille du moteur (mode STOP du Stop & Start), dans certaines conditions de conduite.



Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

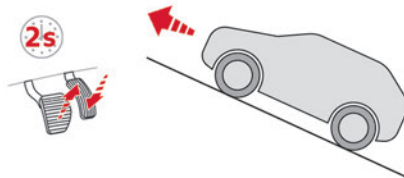
! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin

de frein de stationnement est allumé fixe au combiné.

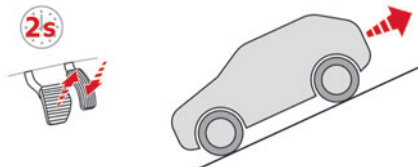
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Stop & Start

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoin associé



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.

- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : levier de vitesses au point mort et pédale d'embrayage relâchée.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** : sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

- Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :
- Forte pente (montante ou descendante).

- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.
- Assistance au freinage en cours d'utilisation.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir : **Avec une boîte de vitesses manuelle** : pédale d'embrayage complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : pédale de frein relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, pédale de frein relâchée : sélecteur engagé en **D** ou **M**.

- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Vitesse du véhicule dépassant 3 km/h.
- Certaines conditions ponctuelles (assistance au freinage, réglage de l'air conditionné...).



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact puis redémarrer le moteur avec la clé ou avec le bouton **"START/STOP"**.

! Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.



La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y

compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.



Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utilisez le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.
L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation.
Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

La demande de réinitialisation du système s'effectue **contact mis** et véhicule à l'arrêt par l'afficheur du combiné pour les véhicules sans écran.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Afficheur du combiné



► Effectuez un appui court sur ce bouton pour accéder au menu.

► Sélectionnez l'item correspondant puis validez.

Un signal sonore aigu confirme la réinitialisation. Un signal sonore grave indique que la réinitialisation n'a pas été effectuée.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné.
Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

! Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé. En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



! Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée,

embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief. La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

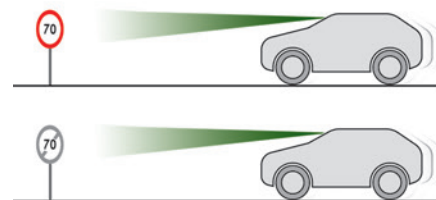
i Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et

n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

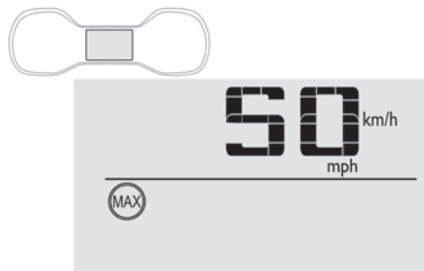
Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu de configuration du véhicule.

Affichage au combiné



Le système est activé : "MAX" s'affiche au combiné.

Les informations liées à la reconnaissance de limite de vitesse sont affichées à la suite des données de l'ordinateur de bord.

Pour les afficher :



► Appuyer sur le bouton, situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.



► Appuyer sur la molette située sur le volant.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur détectée, accompagnée d'un message.

Le conducteur peut adapter la vitesse du véhicule selon les informations données par le système.

Un message s'affiche et "MEM" clignote dans l'afficheur : **régulateur ou limiteur activé**, le système propose une vitesse de consigne.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Intempéries (pluie, neige).
- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.

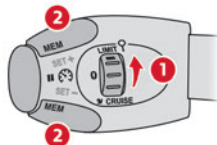
Mémorisation de la vitesse de consigne



En complément à la **Reconnaissance des panneaux**, le conducteur peut retenir la vitesse affichée comme vitesse de consigne pour le limiteur ou le régulateur de vitesse à l'aide du bouton de mémorisation de la commande du limiteur ou du régulateur de vitesse.

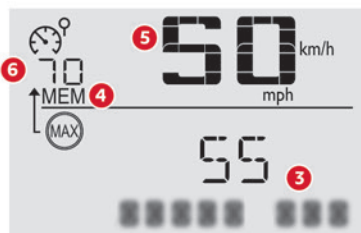
i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur / régulateur
2. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage au combiné



3. Indication de la limitation de vitesse.
4. Demande de mémorisation de la vitesse.
5. Vitesse actuelle du véhicule.
6. Vitesse de consigne actuelle.

Mémorisation de la vitesse



- Mettre en marche le limiteur / régulateur.

L'affichage des informations liées au limiteur / régulateur de vitesse apparaît.

À la détection d'un panneau proposant une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur ainsi qu'un message pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne. **"MEM"** clignote quelques secondes à l'afficheur.

i En cas d'écart de moins de 9 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole **"MEM"** ne s'affiche pas.

► Appuyer une **première fois sur le bouton 2** pour demander l'enregistrement de la vitesse proposée.

Un message s'affiche pour confirmer la demande.

► Appuyer une **seconde fois sur le bouton 2** pour confirmer et enregistrer la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



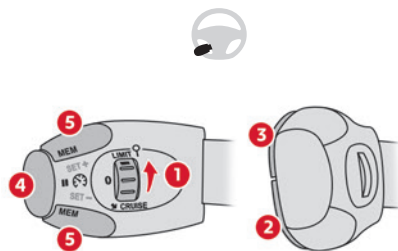
Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

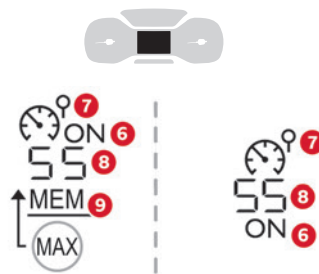
Commande au volant



1. ON (position **LIMIT**) / OFF (position **0**)
2. Diminution de la vitesse de consigne
3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la limitation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de marche / pause de la limitation
7. Indication de sélection du mode limiteur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**LIMIT**" pour sélectionner le mode limiteur de vitesse ; la fonction est en pause.
- ▶ Si la valeur de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur le bouton **4-II** pour mettre en marche le limiteur de vitesse.
- ▶ Un nouvel appui sur **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

► Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale

autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

i Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de

consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

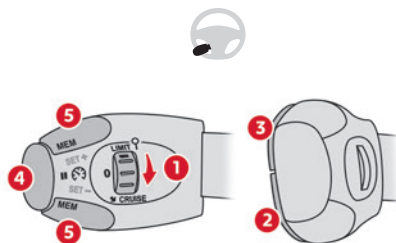
Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé.

i La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées d'une boîte de vitesses manuelle et de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

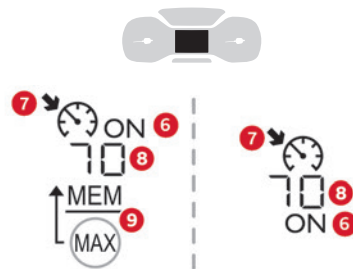
Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de pause / reprise de la régulation
7. Indication de sélection du mode régulateur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

► Tourner la molette **1** sur la position "**CRUISE**" pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause.

► Appuyer sur le bouton **2-SET-** ou **3-SET+** pour activer le régulateur de vitesse et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.

► Relâcher la pédale d'accélérateur.

► L'appui sur le bouton **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

► Un nouvel appui sur le bouton **4-II** permet de remettre en marche le régulateur de vitesse (ON).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

! L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse programmée

En cas de nécessité (manoeuvre de dépassement...), il est possible de dépasser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Le régulateur se neutralise momentanément et la vitesse programmée affichée clignote.

Pour revenir à la vitesse programmée, relâcher la pédale d'accélérateur.

Dès que la vitesse du véhicule retrouve le niveau de vitesse programmé, le régulateur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse programmée redevient fixe.

! En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

Vous pouvez être amené à freiner pour maîtriser l'allure de votre véhicule. Dans ce cas, le régulateur se met automatiquement en pause. Pour activer de nouveau la fonction, vitesse du véhicule supérieure à 40 km/h, appuyez sur la touche **4**.

Arrêt

► Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



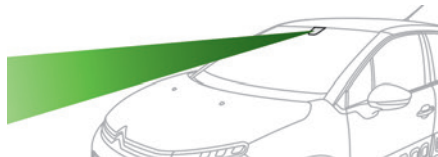
Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède ou un piéton ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).

- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.



Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.



Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Neutralisation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Système CDS activé.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via le menu de configuration du véhicule, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.

- Passage dans une station de lavage automatique.

- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).

- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.

- Remorquage du véhicule.

- Après montage de la roue de secours de type "galette" (selon version).

- Les feux de stop ne s'allument pas.

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.



Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).



Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède ou un piéton.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage du seuil se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

► Sélectionner un des trois seuils pré-définis : "**Loin**", "**Normale**" ou "**Proche**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente. Le message "**Freinez !**" s'affiche.



Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.



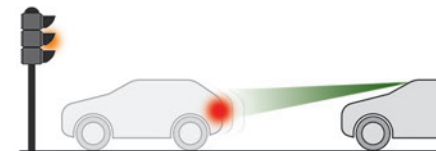
Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un piéton est détecté.
- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.

– La vitesse du véhicule est comprise entre 5 km/h et 85 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Anomalie de fonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments si le système de freinage automatique post-collision est diminué ou dégradé.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Cela peut être dû à une visibilité réduite (exemple : pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au soleil rasant...) ou à un blocage réel du capteur. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Selon version, la fonction comporte le système "Coffee Break Alert" seul ou complété par le système "Alerte Attention Conducteur".

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation / Désactivation



Le paramétrage de cette fonction se fait par le menu de configuration du véhicule.

La fonction est activée par défaut à la mise du contact du véhicule.

Coffee Break Alert



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

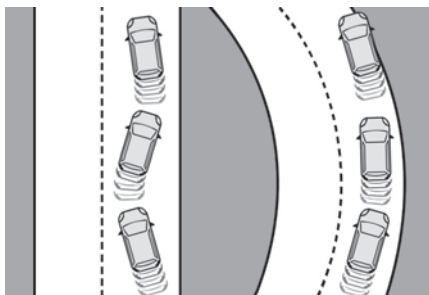
- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur

Selon version, le système Coffee Break Alert est complété par le système Alerte Attention Conducteur.



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message **"Soyez vigilant !"**, accompagné d'un signal sonore.

Après 3 alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message **"Conduite à risques : faites une pause"**, accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

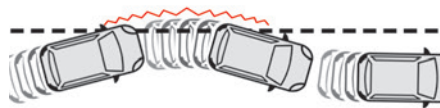
Alerte de franchissement involontaire de ligne

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système détecte, à l'aide d'une caméra qui reconnaît les lignes continues ou discontinues, le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation.

Le système déclenche, en cas de baisse d'attention du conducteur et de vitesse supérieure à 60 km/h, une alerte en cas d'écart de direction.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur autoroutes et voies rapides.



Activation / Désactivation



► Activation / désactivation par ce bouton ou la tablette tactile, selon version.

L'allumage du voyant indique que la fonction est activée.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Détection

En cas de détection d'un écart de direction, ce témoin clignote au combiné accompagné d'un signal sonore.

Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Anomalie de fonctionnement

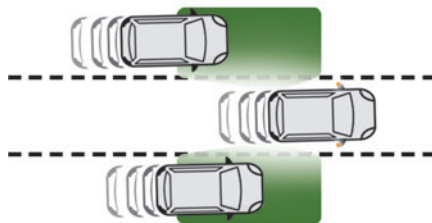


En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote au combiné pendant environ 10 secondes puis s'éteint.

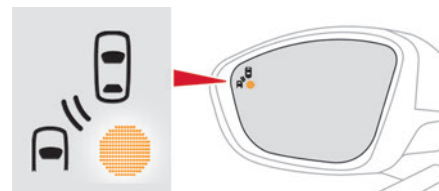
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Surveillance des angles morts

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- **Clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.



À l'activation de la fonction, ce témoin s'allume au combiné.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

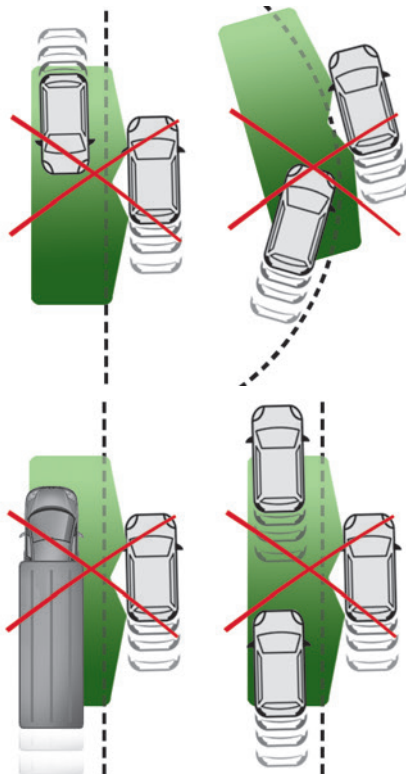
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Le système sera désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (ex. : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de Service et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes).

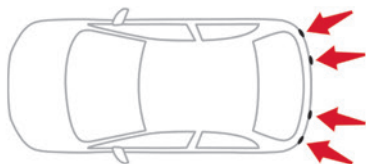
d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



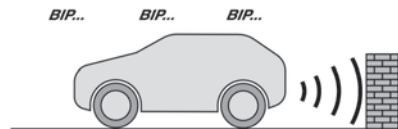
Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

► Engager la marche arrière pour mettre en marche le système (confirmée par un signal sonore).

La mise à l'arrêt du système s'effectue au retrait de la marche arrière.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles dans la zone de détection des capteurs.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments, de plus en plus proches du véhicule (vert : obstacles plus éloignés ; jaune : obstacles proches ; rouge : obstacles très proches).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

Le paramétrage se fait par le menu de configuration du véhicule.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

i La fonction aide au stationnement arrière sera désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du constructeur.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

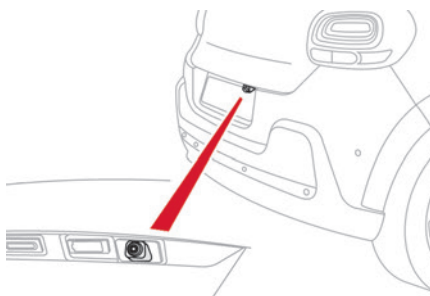
Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court). Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Caméra de recul

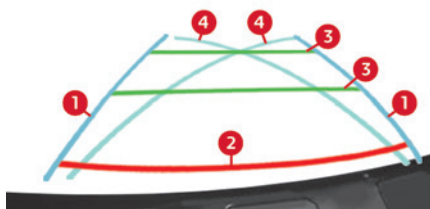
! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière.

L'image s'affiche sur l'écran tactile.

i La fonction caméra de recul peut être complétée par l'aide au stationnement.



Les traits bleus **1** représentent la direction du véhicule (l'écart correspond à la largeur de votre véhicule y compris les rétroviseurs).

Le trait rouge **2** représente la distance à 30 cm environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.

Les traits verts **3** représentent les distances à 1 et 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.

Les courbes bleues turquoise **4** représentent les rayons de braquage maximum.

Il est normal de constater l'affichage d'une partie de la plaque d'immatriculation en bas de l'écran.

! L'ouverture du volet de coffre entraîne la disparition de l'affichage.

i Nettoyer périodiquement la caméra de recul avec un chiffon doux, non humide.

CITROËN prefers TotalEnergies



FAIRE LE PLEIN DE CONFIANCE AVEC LES LUBRIFIANTS QUARTZ

Partenaires depuis plus de 50 ans, Citroën et TotalEnergies partagent des valeurs communes : technologie, créativité et innovation. TotalEnergies équipent les véhicules Citroën en lubrifiants Quartz dès leur premier plein en usine jusqu'à dans les réseaux d'entretien agréés pour leur garantir une performance optimale au quotidien. **Conçus spécialement pour les véhicules Citroën**, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre encore plus performantes, plus économes en carburant et plus respectueuses de l'environnement. Pour l'entretien de votre Citroën, faites le plein de confiance avec les huiles moteurs Quartz !

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps !

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant de très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D Citroën et TotalEnergies. Sa technologie innovante permet de prolonger la durée de vie de votre moteur tout en réalisant des économies de carburant significatives et limitant ainsi les émissions de CO₂. Le produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* constitué à 50% de matière recyclée et 100% recyclable.

* En 1L et 5L fabriqués en Europe

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (exemple : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 45 ou 47 litres (Essence) ou 42 ou 50 litres (Diesel).

Niveau de réserve : 5 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, l'un de ces témoins s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 5 litres** de carburant.

i Selon équipement, le niveau de réserve du réservoir est indiqué seulement par l'allumage d'un voyant rouge.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne. Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

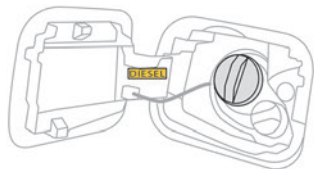
! Stop & Start

Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

Remplissage

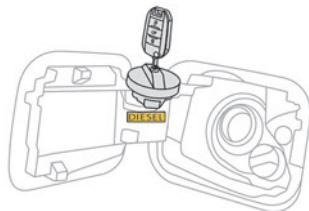
Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.



Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- **Arrêter impérativement le moteur.**
- Ouvrir la trappe à carburant.
- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- Introduire la clé dans le bouchon puis la tourner vers la gauche, ou tourner manuellement le bouchon vers la gauche (selon version).



- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- Remettre le bouchon en place et tourner la clé vers la droite puis la retirer du bouchon, ou tourner manuellement le bouchon vers la droite (selon version)..

- Refermer la trappe à carburant.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant le démarrage du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Coupure d'alimentation en carburant

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

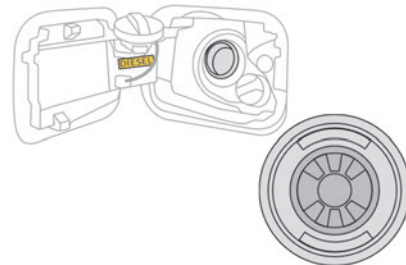
Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

i Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du réseau CITROËN si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Types de chaînes
185/65 R15	Maillon de 9 mm maximum
195/65 R15	
205/55 R16	
205/50 R17	Non chaînable

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif d'attelage (exemple : porte-vélos, coffres d'attelage).

– Ne pas dépasser le poids maximal autorisé sur flèche.

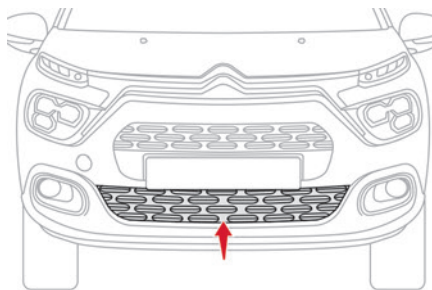
– Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos électriques.

En cas de chargement de vélos sur un porte-vélos sur rotule, s'assurer de placer les vélos les plus lourds au plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Obturbateur

En cas d'attelage, il est impératif de retirer l'obturbateur si votre véhicule en est équipé.



Il se trouve derrière la grille d'entrée d'air inférieure.

Pour le retirer, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera

maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

– Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.

– Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que

l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

! Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **70 kg**. Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

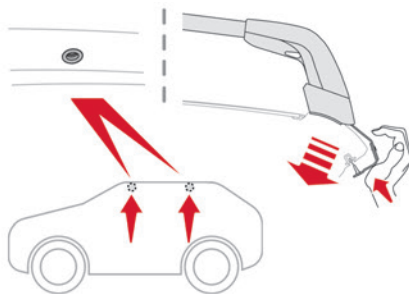
Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Capot

! Stop & Start

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



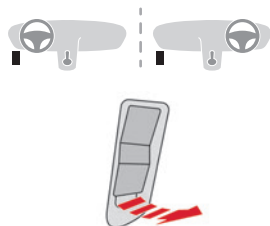
i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

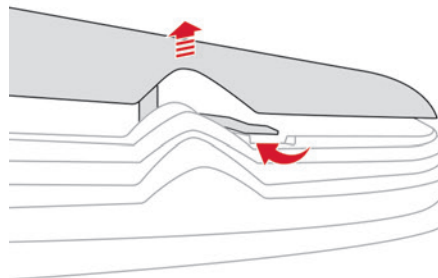
! **Refroidissement du moteur à l'arrêt**
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

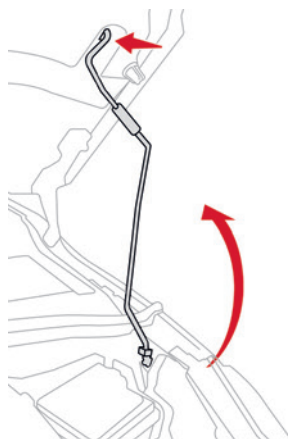
Ouverture



- Ouvrir la porte avant gauche.
- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.



- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- Clipper la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

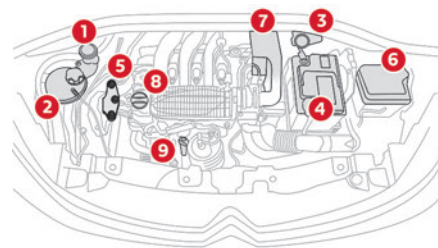
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

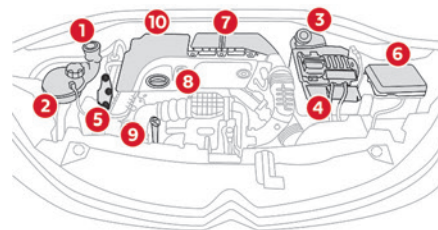
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



Moteur Diesel



1. Réservoir du liquide de lave-vitre

2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur
10. Pompe de réamorçage*

! Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle. Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé

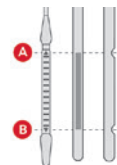
d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (maxi)** et **B (mini)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

* Suivant motorisation.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.



Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAXI**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint. Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et

dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.



Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par

l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! N'utilisez que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le**

changer si nécessaire deux fois plus souvent.

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin). S'il n'est pas possible d'atteindre 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant 15 minutes

environ, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

! Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.
La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accéléérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i Véhicule neuf
Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions. Le contrôle de ce système est à effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et

des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique

Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85% des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans **un réservoir spécifique** d'environ 15 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 18 000 km **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.



Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se

rendre dès que possible dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie permet de connaître la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.



Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.



Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

! Ne faites jamais d'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une

solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer

immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

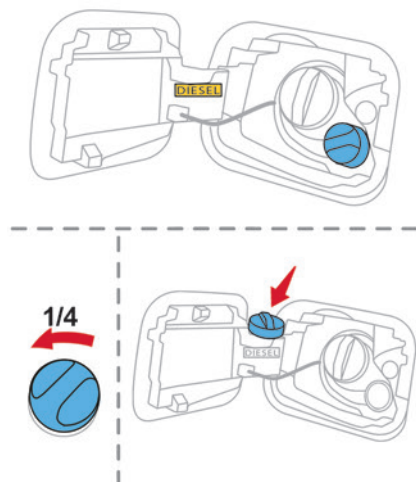
Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains-Libres" dans l'habitacle.**

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

► Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.
ou

► Avec l'Accès et Démarrage Mains-Libres, appuyer sur le bouton **"START/STOP"** pour éteindre le moteur.



► Véhicule déverrouillé, trappe à carburant ouverte, tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Remplissage

- Avec un flacon ou un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement, ce qui est confirmé par le message "**Ajouter AdBlue : Démarrage impossible**", il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Après remplissage

- Replacer le bouchon bleu sur l'embouchure du réservoir et le tourner d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.
- Refermer la trappe à carburant.



Ne pas jeter les flacons ou les bidons d'AdBlue® avec les ordures ménagères. Les déposer dans un container réservé à cet usage ou les rapporter dans le point de vente.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

Avec boîte de vitesses automatique et frein de stationnement manuel



Procédure de déblocage

- Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, sélectionner le mode **N** et couper le moteur.
- Dans les 5 secondes :**
- Mettre le contact.
- Pied sur le frein, basculer le sélecteur impulsionnel vers l'avant ou vers l'arrière pour confirmer le mode **N**.
- Couper le contact.

I Si le délai des 5 secondes est dépassé, la boîte de vitesses engage le mode **P** ; il est alors nécessaire de recommencer la procédure.

Pour revenir à un fonctionnement normal

► Appuyer sur le bouton **P** du sélecteur.

I **Accès et Démarrage Mains-Libres**
Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

I Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à

verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs.
Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

I Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

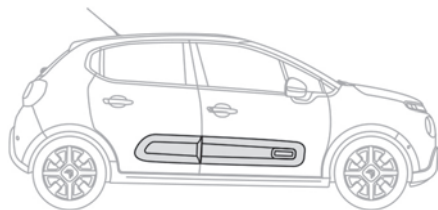
! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

I Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Protections AIRBUMP®

Situées sur les faces latérales de votre véhicule, elles protègent la carrosserie en atténuant les

petits chocs de la vie courante : poteaux de parking, ouverture de porte, éraflures...



i Entretien des AIRBUMP®

Les AIRBUMP® ne nécessitent pas d'entretien particulier.

Les nettoyer en utilisant de l'eau ou l'un des produits disponibles dans le réseau CITROËN.

Pour garantir le bon vieillissement des AIRBUMP®, ne pas utiliser pas de polish.

Triangle de présignalisation

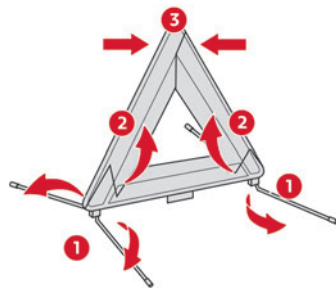
Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

! Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Le triangle peut être rangé sur la face arrière du coffre, fixé avec des sangles.

Montage et positionnement du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

i Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Pour plus d'informations sur le **Compartment moteur**, notamment la localisation de ces éléments sous le capot, se reporter à la rubrique correspondante.

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
 - Attendre 1 minute environ et couper le contact.
 - Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.
- Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

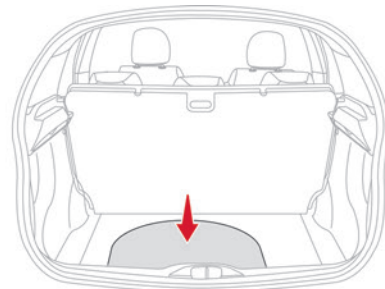
Outils de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

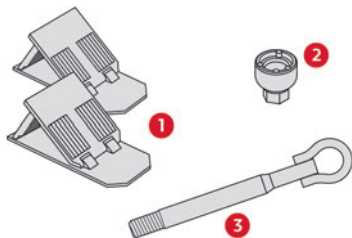
- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement. Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage



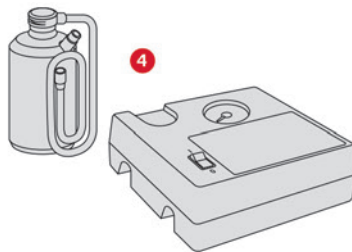
Détail des outils



1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

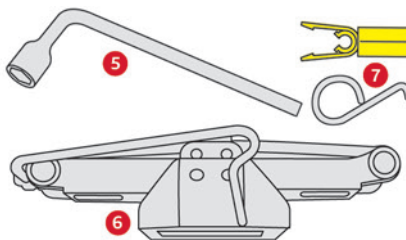
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonstre-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau CITROËN ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

- Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>

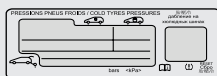


Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

- Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

- Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.

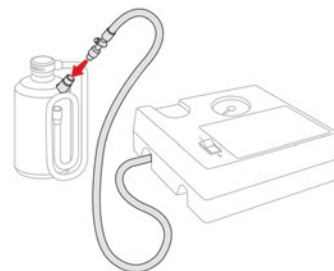


En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

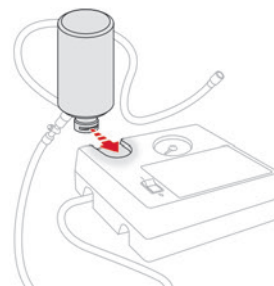
Procédure de réparation

Ne pas enlever tout corps étranger (exemple : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

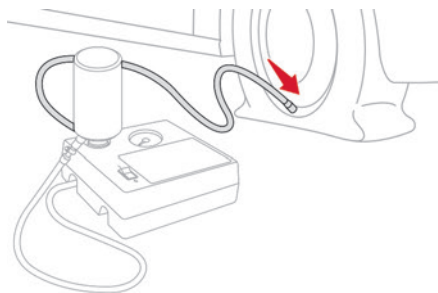
- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.



- Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.



- Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



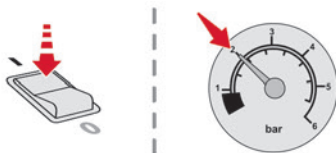
- Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

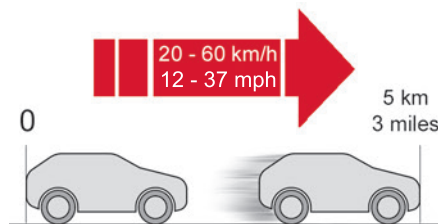
! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.

- S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit :

- Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau CITROËN pour faire changer le pneumatique.
- Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau la pression du pneumatique à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouter le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- Dérouter complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur

le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

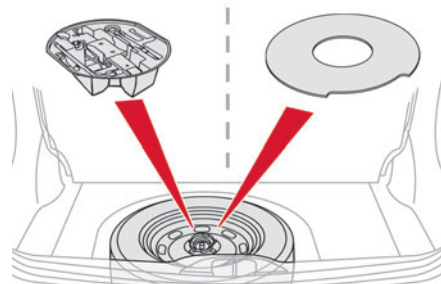
- Une fois la pression correcte atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Remplacer le bouchon sur la valve.

Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Accès à la roue de secours

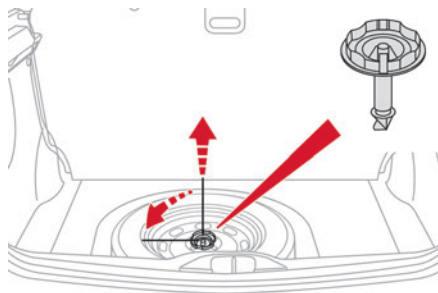


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

i Selon version, la roue de secours est homogène en tôle ou de type "galette".

Retrait de la roue de secours



- ▶ Déclipper la boîte de rangement des outils (roue de secours homogène).
- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

i En l'absence de roue dans la cuvette, le dispositif de fixation (écrou et vis) ne peut être remis en place.

Démontage de la roue

! Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

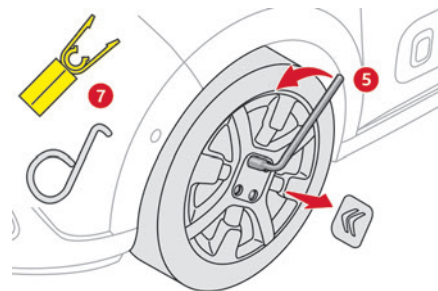
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.

Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric. Utiliser une chandelle.

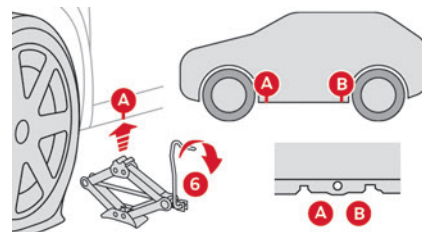
i Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

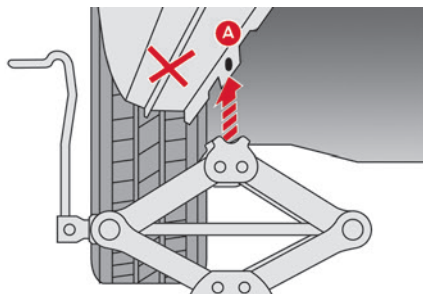
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



- ▶ Retirer le (ou les) cache-vis à l'aide de l'outil **7** (selon version).
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- ▶ Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

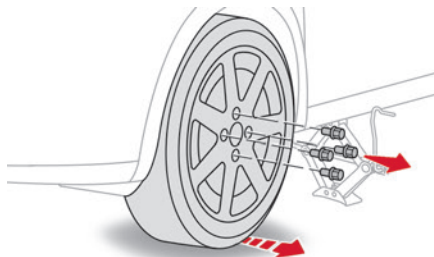


► Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

► Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



► Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.

► Dégager la roue.

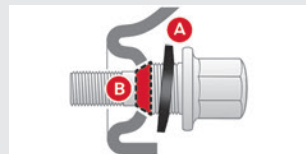
i Rangement de la roue endommagée

► Pour ranger une **roue aluminium**, retirer au préalable l'enjoliveur de centre de roue afin de pouvoir mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis).

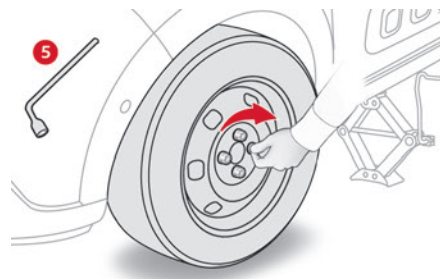
► En cas de **roue de secours de type "galette"**, la roue endommagée ne peut se ranger sous le plancher. Elle doit être rangée dans le coffre ; utiliser une housse pour protéger l'intérieur du coffre.

Montage de la roue

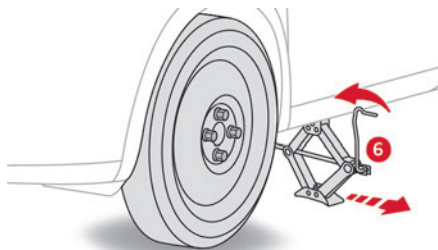
i Fixation de la roue de secours tôlée ou de type "galette"



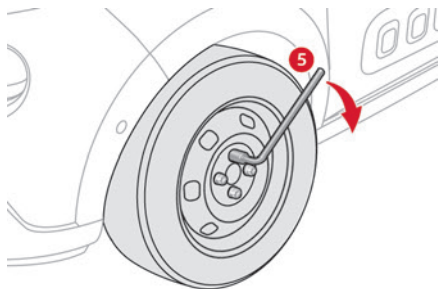
Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôlée ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage des vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

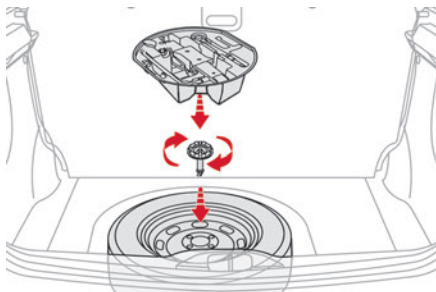


- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer les vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

Remise en place de la roue de secours



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettez en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Après un changement de roue

! Avec une roue de secours non homogène ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

! Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les

projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !
Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux.
Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

i **Remontage des feux**
Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

! **Ouverture du capot / Accès aux lampes**
Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

i **Ampoules à halogènes (Hx)**
Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

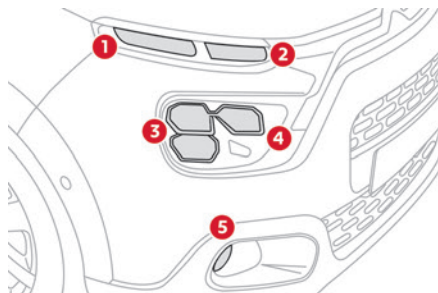
Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Feux diurnes / de position.
- Feux de plaque minéralogique.
- Plafonniers

! Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

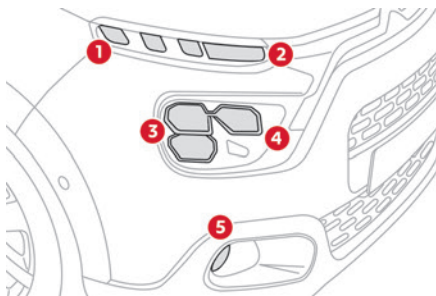
Feux avant

Modèle A



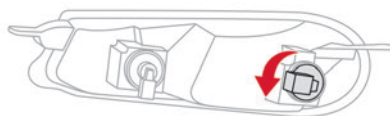
1. Feux diurnes / Feux de position (W21/5W)
2. Indicateurs de direction (PY21W)
3. Feux de croisement (LED)
4. Feux de route (LED)
5. Projecteurs antibrouillard (PSX24W)

Modèle B



1. Feux diurnes / Feux de position (LED)
2. Indicateurs de direction (PY21W)
3. Feux de croisement (LED)
4. Feux de route (LED)
5. Projecteurs antibrouillard (PSX24W)

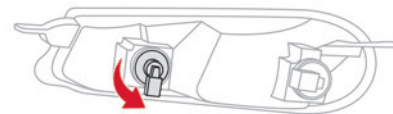
Feux diurnes / de position



- Tourner le porte-lampe d'un huitième de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et le retirer.
- Démontez la lampe et la remplacer.

Indicateurs de direction

i Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



- Tourner le porte-lampe d'un huitième de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et le retirer.
- Démontez la lampe et la remplacer.

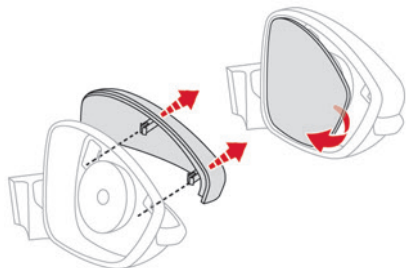
i Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Projecteurs antibrouillard

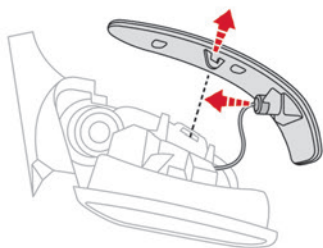


Pour le remplacement de ces lampes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Répétiteurs latéraux de clignotant intégré



- Insérer un tournevis plat entre le miroir du rétroviseur et sa base.
- Basculer le tournevis et faire levier pour extraire le miroir.
- Déclipper la coque du rétroviseur en appuyant sur les deux clips de maintien.

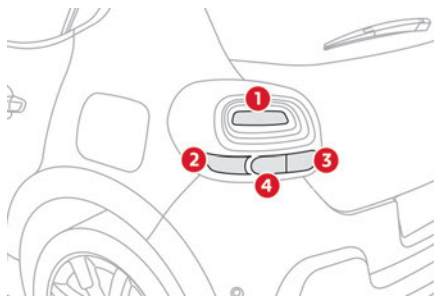


- Appuyer sur la languette centrale et retirer le répétiteur latéral.

- Tirer le porte-lampe et remplacer la lampe défectueuse.

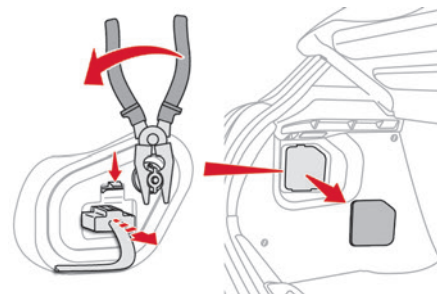
i Pour le remplacement de ces lampes, vous pouvez aussi consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux arrière



1. Feux de position (R10W)
2. Feux de stop (P21W)
3. Indicateurs de direction (PY21W)
4. Feu de recul (P21W) ou Feu antibrouillard (PR21W)

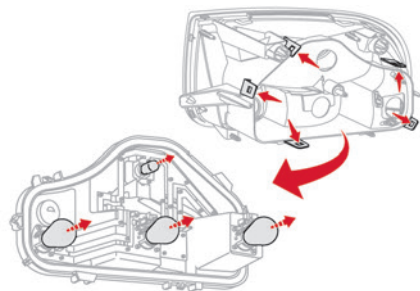
Changement des feux



Ces lampes se changent depuis l'intérieur du coffre.

- Ouvrir le coffre.
- Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante.
- Débrancher le connecteur du feu.
- Dévisser l'écrou et le retirer. **Attention à ne pas le faire tomber à l'intérieur de l'aile.**
- Déclipper le feu et le sortir avec précaution en le tirant dans l'axe vers l'extérieur.

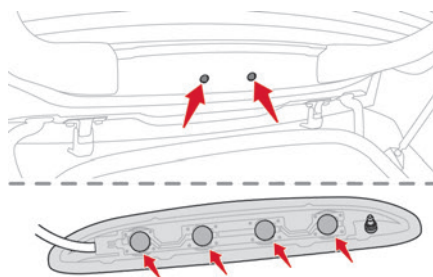
L'utilisation d'une pince universelle ou de la clé démonte-roue (selon équipement) peut être nécessaire pour le démontage de l'écrou.



- Écarter les languettes de maintien du porte-lampes et le retirer.
- Tourner d'un quart de tour la lampe et la remplacer.

i Veiller à engager le feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule. Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le feu.

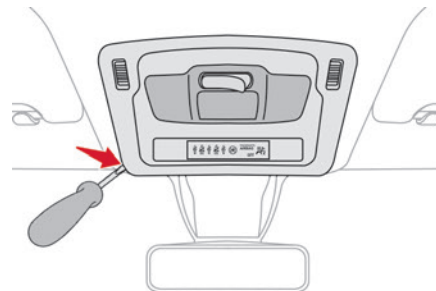
Troisième feu de stop (4 lampes T10 W5W)



- Coffre ouvert, déclipper les caches plastiques.
 - Pousser sur les deux ergots à l'aide d'un tournevis.
 - Sortir le feu par l'extérieur du volet.
 - Débrancher le connecteur.
 - Tourner d'un quart de tour le porte-lampe correspondant à la lampe défectueuse et le retirer.
 - Tirer la lampe et la remplacer.
- Pour le remontage, effectuez ces opérations dans le sens inverse, en vérifiant que la buse du lave glace est située côté gauche.

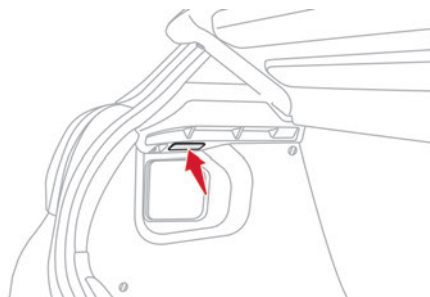
Éclairage intérieur

Plafonnier (W5W)



- A l'aide d'un tournevis fin à bout plat, déclippez l'ensemble de la console entourant le plafonnier.
- Retirez la lampe défectueuse et remplacez-la.
- Remettez en place la console autour du plafonnier et clippez-la correctement.

Coffre (W5W)



- Déclipez le boîtier en poussant le socle par l'arrière.
- Retirez la lampe et remplacez-la.
- Remettez le boîtier en place.

Fusibles

! Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié. Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

i Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

! Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



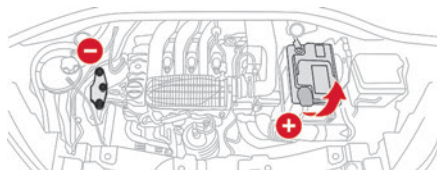
Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

► Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.

► Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté sur la structure de l'aile avant droite.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie

de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.



Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

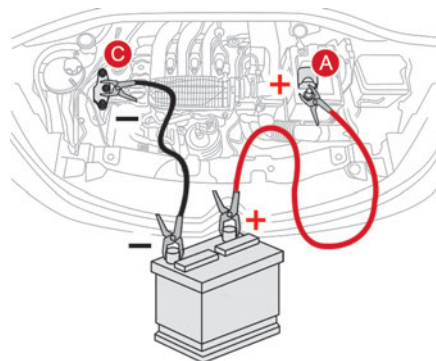
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

► Attendre le retour au ralenti.

► Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

► Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple, Stop & Start).

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

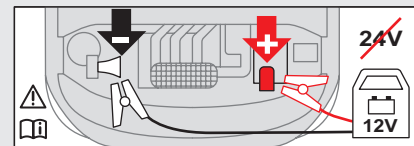
! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).
- Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque

de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Débranchement / rebranchement de la batterie

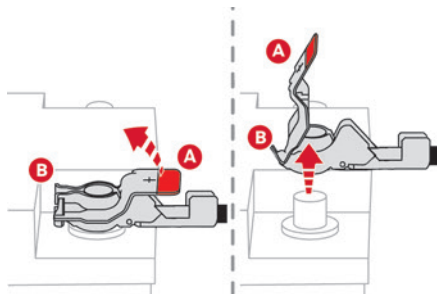
Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- Fermer tous les ouvrants (portes, volet de coffre, vitres).
 - Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
 - Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.
- Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

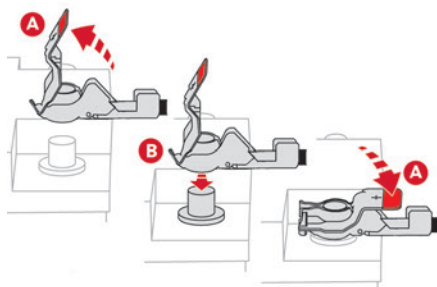
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relever la palette **A** au maximum.

- Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation

continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage

Mode opératoire pour faire remorquer son véhicule ou remorquer un autre véhicule avec l'anneau de remorquage.

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.

– Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.

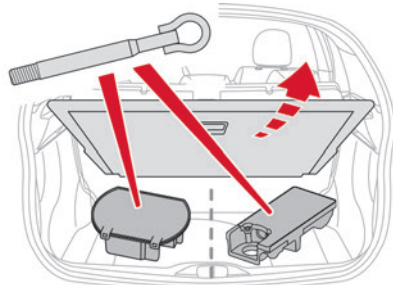
– Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
– Remorquage avec deux roues au sol seulement.

– Véhicule à quatre roues motrices.
– Absence de barre de remorquage homologuée.

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle	☑	☑	☑	☑
Thermique / Automatique	☒	☑	☑	☒

i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Accès à l'outillage

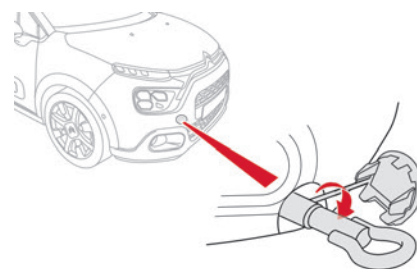


L'anneau de remorquage est installé dans le coffre sous le plancher.

Pour y accéder :

- ▶ Ouvrir le coffre.
- ▶ Soulever le plancher et le retirer.
- ▶ Sortir l'anneau de remorquage de son logement.

Remorquage de son véhicule



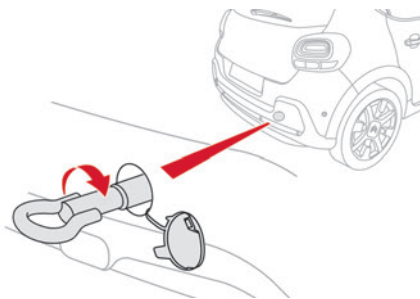
- Dans le pare-chocs avant, déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, mettre le levier de vitesses au point mort.
- Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses en position **N**.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

- Débloquer la direction en tournant la clé de contact d'un cran et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer le signal de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie inférieure.
- Pour remorquer :
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
 - Installer la barre de remorquage.
 - Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
 - Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

i Lorsque la température extérieure est élevée, il est conseillé de laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Moteurs et charges remorquables - ESSENCE

Moteurs	PureTech 75 BVM5	PureTech 83 BVM5	PureTech 110 S&S BVM6
Boîtes de vitesses	Manuelle 5 rapports	Manuelle 5 rapports	Manuelle 6 rapports
Codes	EB2FAD - MA	EB2FA - MA - STTd	EB2ADT - MB6 - STTd
Types Variantes Versions Roue 640 = /A... Roue 620 = /B...	SXHMC A	SWHMRV SXHMRV SYHMRV SZHMRV	SXHNPZ
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199	1 199
Puissance maxi. : norme CEE (kW)	55	60	81
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	450	450	600
Remorque non freinée (kg)	450	450	450
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	46	46	46

Moteurs	PureTech 110 S&S EAT6	PureTech 110 BVA6
Boîtes de vitesses	Automatique 6 rapports	Automatique 6 rapports
Codes	EB2ADT - AT6III - STTd	EB2DTM
Types Variantes Versions Roue 640 = /A... Roue 620 = /B...	SXHNPY	SXHNV T
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199
Puissance maxi. : norme CEE (kW)	81	81

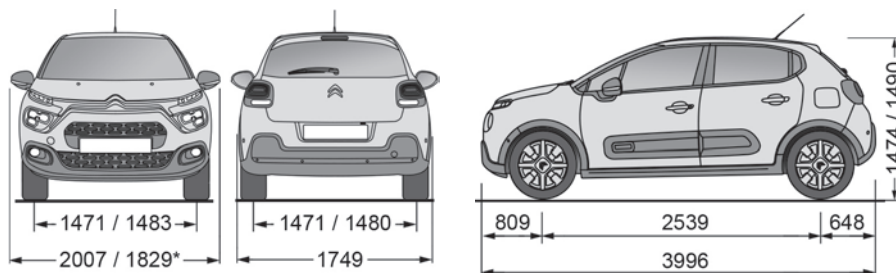
Moteurs	PureTech 110 S&S EAT6	PureTech 110 BVA6
Boîtes de vitesses	Automatique 6 rapports	Automatique 6 rapports
Codes	EB2ADT - AT6III - STTd	EB2DTM
Types Variantes Versions Roue 640 = /A... Roue 620 = /B...	SXHNPY	SXHNVY
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	450	450
Remorque non freinée (kg)	450	450
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	46	46

Moteurs et charges remorquables - DIESEL

Moteurs	BlueHDi 100 S&S BVM6
Boîtes de vitesses	Manuelle 6 rapports
Codes	DV5RCF
Types Variantes Versions Roue 640 = /A... Roue 620 = /B...	SWYHTU SXYHTU SYHTU SZYHTU
Cylindrée (cm)	1 499
Puissance maxi. : norme CEE (kW)	75
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	600
Remorque non freinée (kg)	450
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	46

Dimensions (en mm)

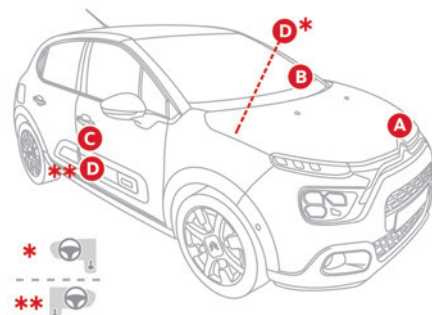
Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



* Rétroviseurs rabattus.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

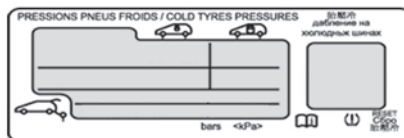
Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).

- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.



Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
 - Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
 - Pression de gonflage de la roue de secours.
- Indique également la référence de la couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid). En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

Radio Tactile BLUETOOTH

Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les réglages et paramétrages du système.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Premiers pas

 Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
Contact coupé, un appui met le système en marche.



Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette située à gauche.



Pour accéder aux menus, appuyer sur ce bouton dans l'écran tactile.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.



Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Informations de climatisation (selon version).
- Connexion Bluetooth.
- Indication du partage des données de localisation.

Sélection de la source sonore :

- Radios FM / AM / DAB (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).



En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille

(extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Changement de source multimédia.



Appui court : affichage du journal d'appels.

Appui court durant un appel entrant : décrocher le téléphone.

Appui long durant un appel entrant : refuser l'appel.

Appui court durant un appel en cours : raccrocher le téléphone.

 **Radio** (rotation) : station mémorisée précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

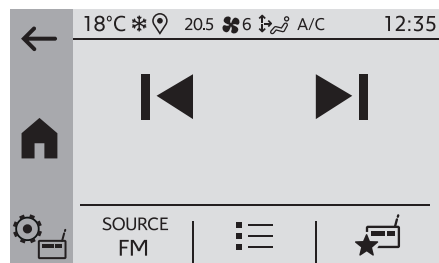
Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

Radio : afficher la liste des stations.

LIST **Média** : afficher la liste des pistes.

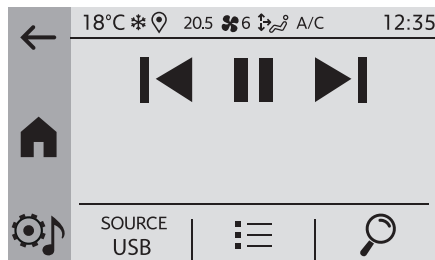
Menus

Radio



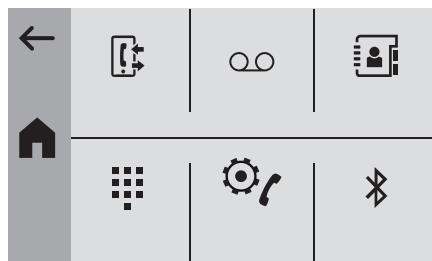
 Sélectionner une station de radio.

Média



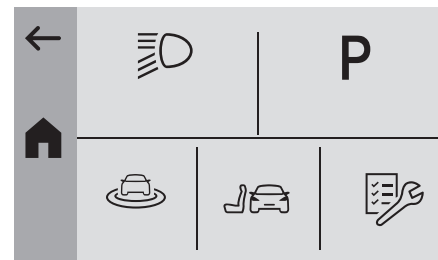
 Sélectionner une source sonore.

Téléphone



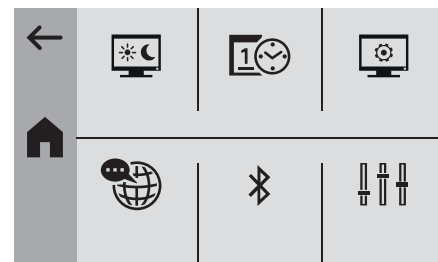
 Connecter un téléphone en Bluetooth®.

Conduite



 Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule (selon équipement / version).

Réglages



 Paramétrer le son (balance, ambiance...), l'affichage (langue, unités, date, heure...), le système (confidentialité).

Radio

Choisir la bande



Appuyer sur le menu **"Radio"**.

Appuyer sur la touche **"SOURCE"**.

Choisir la bande : **FM**, **AM** ou **DAB**, selon équipement.

Sélectionner une station



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Appuyer sur la fréquence affichée.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.

Ou



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des stations captées et disponibles sur la bande.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la

propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Appuyer sur la touche **"Mémoires"**.

Faire un appui long sur une ligne vide pour mémoriser la station. Un signal sonore confirme la mémorisation de la station.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 16 stations.



Pour remplacer une station mémorisée par la station en cours d'écoute, faire un appui long sur la station mémorisée.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Dans certaines conditions, le suivi n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100% du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.



Appuyer sur la touche **"Réglages Radio"**.



Activer / Désactiver **"Suivi RDS"**.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Annonce) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur la touche **"Réglages Radio"**.



Activer / Désactiver **"Annonce trafic (TA)"**.

Réglages audio



Appuyer sur la touche **"Réglages Radio"**.

Dans la liste, choisir **"Réglages audio"**.

Activer / désactiver et régler les options proposées (répartition du son, ambiances, etc.).



La répartition du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction de l'emplacement des passagers dans le véhicule.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

Choisir la radio DAB

La radio numérique terrestre (DAB) vous permet une écoute de qualité supérieure. Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur le menu **"Radio"**.

Appuyer sur la touche **"SOURCE"**.

Choisir **"Radio DAB"** dans la liste des sources proposées.

Activer le Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100% du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur la touche **"Réglages Radio"**.



Activer **"DAB-FM"**.



Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio

analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB".



Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Choix de la source



Appuyer sur le menu **"Media"**.

Appuyer sur la touche **"SOURCE"**.

Choisir la source (USB, Bluetooth ou AUX selon équipement).

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création

peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque connexion d'une clé USB ou à chaque changement de contenu sur une même clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si **"Amplification Aux"** a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Streaming audioBluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé, régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

! Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.
Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Réglages média



Appuyer sur la touche "Réglages Média".

Activer / désactiver les options de lecture de piste et accéder aux réglages audio.

i Les réglages audio sont identiques aux réglages audio de la radio. Pour plus d'informations sur les "Réglages audio", se reporter à la rubrique correspondante.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .mp3, .mp4, .m4a, .flac, .ogg" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps (300 Kbps maximum pour les fichiers ".flac")

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT ou FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

Jusqu'à 10 téléphones peuvent être jumelés au système.

Au préalable, activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM

et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier la disponibilité des services sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, DID, A2DP, AVRCP, SPP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur la touche **Home** pour accéder aux menus.



Choisir le menu **"Téléphone"**.

Appuyer sur **"Gérer connexions"**.

La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.

Sélectionner le nom du téléphone dans la liste. Le système propose de connecter le téléphone avec deux profils :

– en **"Téléphone"** : kit mains-libres, téléphone uniquement.

– en **"Streaming"** : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone.



Le système ne peut être connecté à plusieurs téléphones ayant le même profil.

Au maximum 2 téléphones peuvent être connectés simultanément (**1 par profil**).



Les profils Bluetooth choisis sur le téléphone sont prioritaires sur les profils choisis sur le système.

En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.



Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et du journal d'appels.

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise au contact, le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Gestion des téléphones jumelés

Pour connecter ou déconnecter un téléphone jumelé :



Choisir le menu **"Téléphone"**.



Appuyer sur **"Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.

Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Appuyer sur la touche **"Bluetooth"**.

Appuyer sur **"Gérer connexions"**.

Dans la fenêtre qui s'affiche, choisir **"Supprimer"**.

La liste des appareils jumelés s'affiche.

Appuyer sur le nom du téléphone à supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Pour décrocher :



Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Pour refuser l'appel :



Faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Ou



Appuyer sur **"Raccrocher"** dans l'écran tactile.

Passer un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Garer le véhicule.
Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur "**Téléphone**".



Appuyer sur la touche "**Clavier**".

Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**OK**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur le menu "**Téléphone**".



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur "**Téléphone**".

Appuyer sur "**Appels**".

Ou



Faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

i À la coupure du contact, une communication en cours dans le véhicule est maintenue pendant 10 minutes. Au-delà, le système s'éteint et la communication bascule automatiquement sur le téléphone.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Réglages

Régler la luminosité



Appuyer sur "**Réglages**".

Sélectionner "**Affichage**".



Appuyer sur les touches pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur "**Réglages**".

Appuyer sur "**Système**".



Appuyer sur "**Confidentialité**" pour accéder aux réglages de confidentialité.



Appuyer sur "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.



Appuyer sur "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.



Appuyer sur "**Info. système**" pour consulter la version du système.

Réglages de confidentialité

Trois options de confidentialité des données sont disponibles :



"**Aucun partage de données (données, position du véhicule)**"



"**Partage de données uniquement**"



"**Partage de données et de la position du véhicule**"



Lorsque le partage des données et de la position du véhicule est activé, ce symbole est affiché dans le bandeau supérieur de l'écran tactile.

Sélectionner la langue



Appuyer sur "**Réglages**".



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.

Régler la date et l'heure

 Appuyer sur "Réglages".

 Appuyer sur "Date/Heure".

Régler la date :

 Appuyer sur les flèches pour régler le jour, le mois et l'année.

Régler l'heure :

 Appuyer sur ces touches pour régler l'heure et les minutes.

 Sélectionner ou désélectionner le format 24h.

 En format 12h, choisir "AM" ou "PM".

 Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver.

Format date :

 Sélectionner le format d'affichage de la date.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les

stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur la touche "Réglages Radio" puis sélectionner "Actualiser liste". La réception de la radio est coupée durant le temps de recherche des stations disponibles (30 secondes environ).

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogue).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

► Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

MyCitroën Play

Autoradio multimédia - Applications - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes.
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile. Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" disposées à gauche de l'écran tactile pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Il est à tout moment possible d'afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Pour les pages avec plusieurs onglets en bas de l'écran, il est possible de changer de pages, soit en appuyant sur l'onglet correspondant à la page

souhaitée, soit à l'aide d'un doigt, faire glisser les pages vers la gauche ou vers la droite. Appuyer dans la zone grisée pour remonter d'un niveau ou pour valider. Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.



L'écran est de type "capacitif".

Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

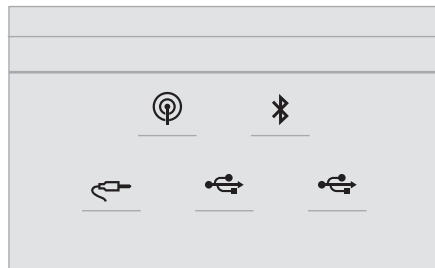
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
 - Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
 - Rappel des informations de confidentialité.
 - Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.
- Sélection de la source sonore (selon équipement) :
- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
 - Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
 - Clé USB.

- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, ambiances...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Média (appui court) : changer de source multimédia.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : page précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.



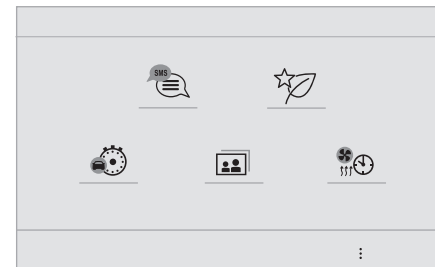
Radio : afficher la liste des stations.

Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

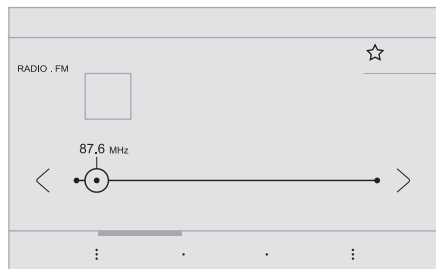
Menus

Applications



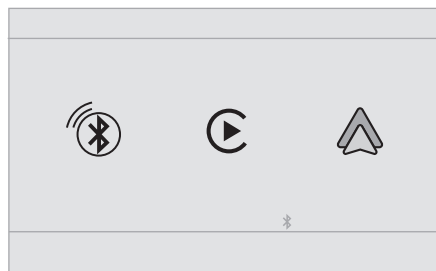
Accéder à des équipements paramétrables.

Radio Media



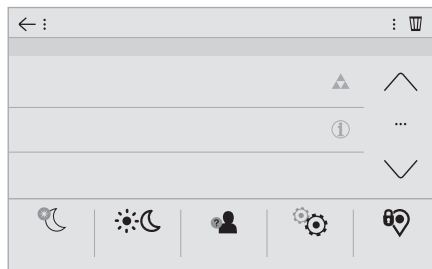
 Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Téléphone



 Connecter un téléphone en Bluetooth®. Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.

Réglages



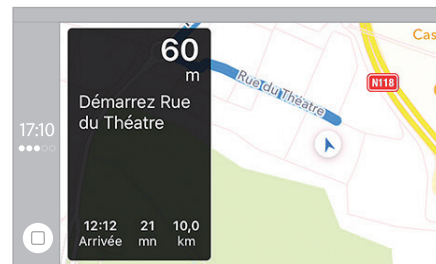
 Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Conduite



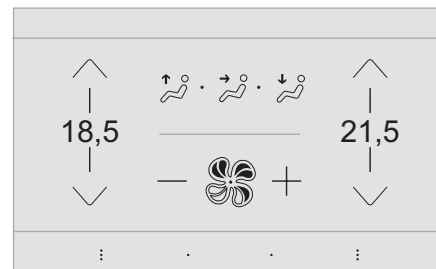
 Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Navigation



 Paramétrer le guidage et choisir sa destination via CarPlay® ou Android Auto.

Climatisation



 Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Applications

Visualiser des photos

Insérer une clé USB dans la prise USB.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Photos"**.



Sélectionner un dossier.



Sélectionner une image pour la visualiser.



Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.



Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Gestion des messages



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"SMS"**.



Sélectionner l'onglet **"SMS"**.



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rechercher et sélectionner un destinataire. Sélectionner l'onglet **"Messages rapides"**.



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille en face du message choisi pour le supprimer.



Appuyer sur cette touche en face du message choisi pour afficher une page secondaire.



Appuyer sur cette touche pour éditer le texte existant et le modifier.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille pour supprimer le message.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur la fréquence.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Bande"** pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l'étoile vide. Si l'étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Sélectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur "**Mémoires**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**RDS**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

i Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations transmises par la station radio, relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**INFO**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Réglages audio**".



Sélectionner l'onglet "**Tonalité**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou

"**Sonneries**" pour paramétrer les réglages audio.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

i Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**,

Médiums et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Dans l'onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers**, **Conducteur** et **Avant seul** sont communs à toutes les sources.

Dans l'onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".



La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

 Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Bande"** pour sélectionner **"Bande DAB"**.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire.

Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver **"Suivi FM-DAB"**.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

 Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculer automatiquement en "DAB".

Pour minimiser ce décalage, il est conseillé de mémoriser les stations de radio dans la bande "DAB".



Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

 Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB.

Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"SOURCES"**.
Choisir la source.

Streaming audioBluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.
Le profil Bluetooth doit être activé.
Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).
La lecture commence automatiquement.
Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un

classement structuré sous forme de bibliothèque.

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.
Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

i Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les

applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

-  Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système. La fonction **"CarPlay"** nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher l'interface CarPlay®.



Lors d'une connexion Bluetooth® du smartphone déjà effectuée.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"TEL"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"CarPlay"** pour afficher l'interface CarPlay®.



Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.



A tout moment, il est possible d'accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.



Sur le smartphone, télécharger l'application Android Auto.



La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **"Téléphone"** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Android Auto"** pour lancer l'application du système. Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction **"Android Auto"**.



Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur **"Téléphone"** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"TEL"** pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur **"Android Auto"** pour lancer l'application du système.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

i Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Recherche Bluetooth"**.

La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en **"Données internet mobile"**.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"TEL"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails" d'un périphérique jumelé.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"TEL"** pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

 Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.

 Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et

 Faire un appui long

 sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou

 Appuyer sur **"Raccrocher"**.

Passer un appel

 L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

 Appuyer sur **"Appeler"** pour lancer l'appel.

Appeler un contact

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Ou faire un appui long

 sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur **"Contacts"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Appuyer sur **"Appeler"**.

Appeler un des derniers numéros composés

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou

 Faire un appui long

 sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur **"Journal d'appels"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur **"Volume sonnerie"** pour afficher la barre du volume.

 Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Réglages

Paramétrer les profils



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Profils"**.

Sélectionner **"Profil 1"** ou **"Profil 2"** ou **"Profil 3"** ou **"Profil commun"**.



Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.

OK

Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour activer le profil.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

Régler la luminosité



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Luminosité**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Configuration système"**.

Appuyer sur l'onglet **"Unités"** pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Appuyer sur l'onglet **"Paramètres usine"** pour revenir aux réglages initiaux.



La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur l'onglet **"Info. système"** pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Appuyer sur l'onglet **"Confidentialité"**, ou



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Confidentialité"** pour activer ou désactiver le mode des données privées.



Activer ou désactiver :

– **"Aucun partage (données, position du véhicule)"**.

– **"Partage de données uniquement"**

– **"Partage des données et de la position du véhicule"**



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Configuration écran"**.

Appuyer sur **"Luminosité"**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Appuyer sur **"Animation"**.



Activer ou désactiver : **"Défilement de texte automatique"**.



Sélectionner **"Transitions animées"**.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Langue"** pour changer de langue.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Date et heure"**.

Sélectionner **"Heure"**.



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer l'heure.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Configuration"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Date et heure"**.

Sélectionner **"Date"**.



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique. L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

► Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les

contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

MyCitroën Drive

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Le visionnage d'une vidéo (la vidéo s'interrompt à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

i AM et DAB non disponibles sur les véhicules Hybrides.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Il est possible de télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque. La procédure de mise à jour y est également disponible.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes :
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas

 Moteur tournant, un appui permet de couper le son.
 Contact coupé, un appui met le système en marche.
 Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).
 Utiliser les touches des menus disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.
 Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" pour accéder aux carrousels des menus,

puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Afficher le carrousel des menus à tout moment, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts. Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Appuyer sur "OK" pour valider.

! L'écran est de type "capacitif".
 Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.
 Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
 Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

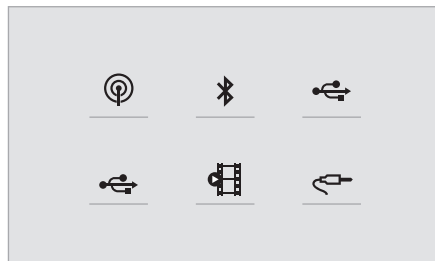
Certaines informations sont affichées en permanence dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement) :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).
- Accéder aux "Notifications" de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques et suivant les services aux notifications de navigation.

– Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Sélection de la source sonore (selon équipement) :

- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).
- Vidéo (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, contacts favoris...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du système.

Appui long, commandes vocales du smartphone ou CarPlay®, Android Auto via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané

sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Média (appui court) : changer de source multimédia.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.



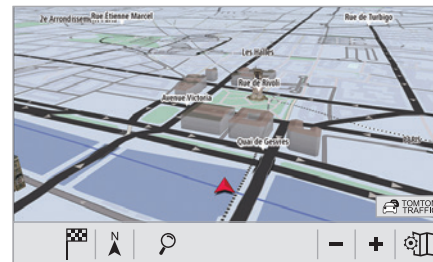
Radio : afficher la liste des stations.

Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

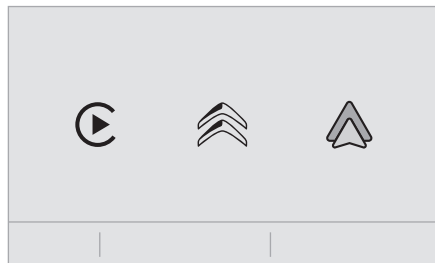
Navigation connectée



Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

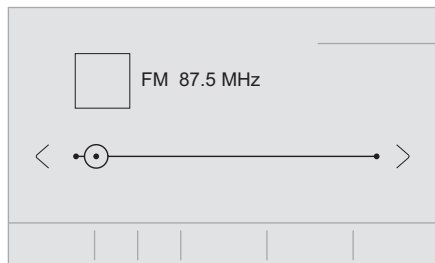
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Applications



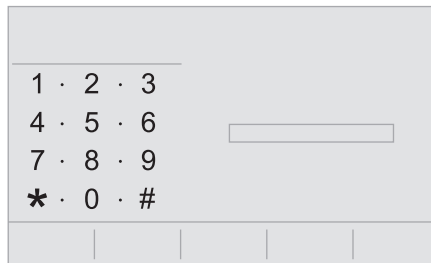
 Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.
Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.

Radio Media



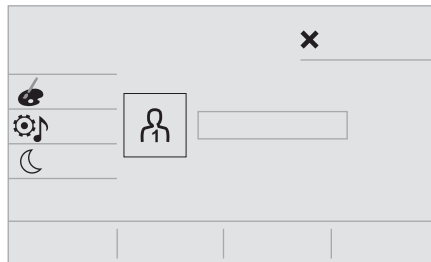
 Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.

Téléphone



 Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.

Réglages



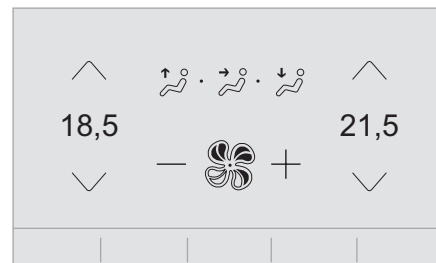
 Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Véhicule



 Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Climatisation



 Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Commandes vocales

Commandes au volant



Commandes vocales :

Les commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir effectué un appui court sur le bouton de "Commandes vocales" situé sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement), à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.



Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**

- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute perturbation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Premiers pas



Exemple de "commande vocale" pour la navigation :

"Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris"

Exemple de "commande vocale" pour la radio et les médias :

"Écouter artiste Madonna"

Exemple de "commande vocale" pour le téléphone :

"Appeler Patrice"



Les commandes vocales, avec un choix de 17 langues (Français, Allemand, Anglais, Arabe, Brésilien, Danois, Espagnol, Farsi, Italien, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) se font en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes.

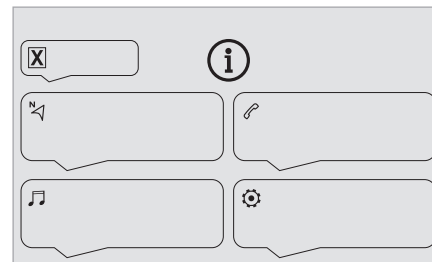
Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...

Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.

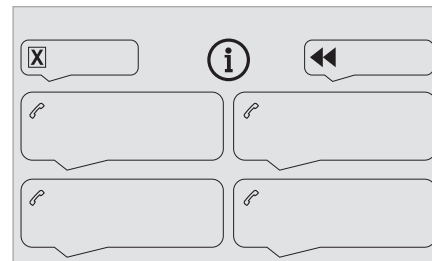
Informations - Utilisations



A l'activation des commandes vocales, par un appui court sur le bouton, une aide s'affiche sur l'écran tactile proposant divers menus et permettant d'interagir avec la voix du système.



Après le choix d'un menu, des commandes sont proposées.



Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez rappuyer sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que vous voulez interrompre l'action en cours, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière et recommencer, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si

vous dites une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales



Commandes vocales

Régler l'interaction vocale en mode expert - débutant

Sélectionner le profil 1 / Sélectionner le profil Jean

Augmenter température

Baisser température



Messages d'aide

Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales". Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.

Commandes vocales "Navigation"



Commandes vocales

Guider vers la maison

Guider vers le bureau

Guider vers destination préférée, Club de Tennis

Guider vers contact Jean

Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris



Messages d'aide

Pour lancer le guidage, dites "guider vers" suivi de l'adresse, du nom du contact ou de l'intersection. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris", "guider vers contact, Jean" ou "guider vers l'intersection de rue de Rennes, Paris". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'un point d'intérêt. Dites par exemple "guider vers destination préférée, club de tennis", "guider vers point d'intérêt aéroport Charles de Gaulle à Paris", ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtels à Paris" ou "afficher point d'intérêt stations-service à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide points d'intérêt" ou "aide guidage". Pour choisir une destination, dites "guider vers la ligne trois" ou "sélectionner la deuxième ligne". Si vous n'arrivez pas à trouver la destination mais que la rue est correcte, dites par exemple

"sélectionner la rue ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Quelle est la distance restante?

Quel est le temps restant?

Quelle est l'heure d'arrivée?

Arrêter le guidage



Messages d'aide

Vous pouvez dire "désactiver" ou "reprendre guidage". Vous pouvez obtenir des informations sur votre itinéraire en disant par exemple "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Dites "aide navigation" pour en savoir plus.



Commandes vocales

Afficher point d'intérêt hôtel à la destination

Afficher point d'intérêt station-service à proximité

Guider vers point d'intérêt Aéroport Charles de Gaulle à Paris

Guider vers point d'intérêt station-service sur la route



Messages d'aide

Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtel à Paris", "afficher point d'intérêt parking à proximité",

"afficher point d'intérêt hôtel à la destination" ou "afficher point d'intérêt stations-service sur la route". Si vous préférez naviguer directement vers un point d'intérêt, dites "guider vers point d'intérêt station-service à proximité". Si vous avez l'impression de ne pas être bien compris, essayez de dire le terme "point d'intérêt" devant le point d'intérêt. Par exemple, dites "naviguer vers point d'intérêt restaurant à la destination". Pour choisir un point d'intérêt, dites "sélectionner la deuxième ligne". Si vous cherchez un point d'intérêt et que vous ne le trouvez pas dans la liste, vous pouvez la filtrer en disant "sélectionner le type de POI ligne 2" ou "sélectionner la ville ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente".

i En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"



Commandes vocales

Allumer source radio - Streaming Bluetooth

- ...



Messages d'aide

Pour sélectionner une source audio, dites "allumer source" suivi du nom du dispositif. Par

exemple, "allumer source, Bluetooth" ou "allumer source, radio". Utilisez la commande "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez choisir entre "titre", "artiste" ou "album". Dites simplement "écouter artiste Alizée", "écouter titre L'Été Indien" ou "écouter album Discovery".



Commandes vocales

Écouter radio France Inter

Écouter 98.5 FM / Régler sur 98.5 FM

Écouter mémoire cinq



Messages d'aide

Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "régler sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "régler sur radio France Musique" ou "régler sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites par exemple "régler sur la mémoire cinq".



Commandes vocales

Qu'est ce qu'on écoute?



Messages d'aide

Pour choisir ce que vous voulez écouter, dites "écouter" suivi de votre choix. Dites par exemple "écouter titre L'Été Indien", "écouter la ligne 3" ou "sélectionner la ligne 2". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Écouter titre Marcher dans le sable

Écouter artiste Madonna

Écouter album Discovery



Messages d'aide

Je n'ai pas compris ce que vous voulez écouter. Dites "écouter" suivi du nom d'un titre, d'un artiste ou d'un album. Dites par exemple "écouter titre Allumer le feu", "écouter artiste Madonna" ou "écouter album Grain de sable". Vous pouvez également dire "sélectionner la ligne deux". Pour vous déplacer dans une liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"



Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.



Commandes vocales

Appeler Patrice*

Appeler la boîte vocale*

Afficher les appels*



Messages d'aide

Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard" ". Pour afficher la liste des appels, dites "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages".

Pour choisir un contact, dites par exemple "sélectionner ligne trois". Vous pouvez parcourir la liste en disant "page suivante" ou "page

précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

Commandes vocales "Messages de texte"

i Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

i La fonction des commandes vocales "Messages de texte" permet de dicter et d'envoyer un SMS.

Dicter le texte en faisant bien attention à marquer un petit temps d'arrêt entre chaque mot.

A la fin de l'opération, le système de reconnaissance vocale va automatiquement créer un SMS.



Commandes vocales

Envoyer message rapide à Jean, je serai en retard



Messages d'aide

Vous pouvez envoyer un message rapide en précisant le nom du destinataire. Pour vous déplacer dans la liste, dites "aller au début", "aller à la fin", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Envoyer un SMS à Jean, Je viens d'arriver
Envoyer un SMS à Jean au bureau, ne m'attends pas



Messages d'aide

Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Lire le dernier message**

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

** Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.



Messages d'aide

Pour écouter le dernier message, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone.

i Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination

Méthode intuitive :



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Rechercher..."**.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination.



Appuyer sur **"OK"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.

Ou

Méthode guidée :



Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la **"Ville"**, la **"Rue"**, des suggestions s'affichent automatiquement au début de la saisie, ensuite renseigner le **"Numéro"** avec le clavier virtuel ou prendre dans la liste de **"Contact"** ou dans l'**"Historique"** des adresses.



Sans confirmation du numéro, le système de navigation indiquera l'une des extrémités de la rue.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Saisir adresse"**.

Ensuite



Choisir le **"Pays"**.



Sélectionner la "langue" du clavier.



Changer le "type" de clavier, selon la "langue" choisie : ABCDE ; AZERTY ; QWERTY ; QWERTZ.



Saisir la **"Ville"**, la **"Rue"**, le **"Numéro"** et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.



Appuyer sur **"OK"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.

Et / Ou



Sélectionner **"Voir sur carte"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.



Appuyer sur **"OK"** pour démarrer le guidage.



Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

Vers une des dernières destinations



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Mes destinations"**.

Sélectionner l'onglet **"Récentes"**.

Sélectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les **"Critères de guidage"**.



Appuyer sur **"OK"** pour démarrer le guidage.



Sélectionner **"Position"** pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Ma maison" ou "Mon travail"



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Mes destinations"**.

Sélectionner l'onglet "**Préférées**".



Sélectionner "**Ma maison**".

Ou



Sélectionner "**Mon travail**".

Ou

Sélectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Contact**".

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Méthode guidée :

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Points d'intérêts**".



Sélectionner l'onglet "**Voyage**" ou "**Vie active**" ou "**Commercial**" ou "**Public**" ou "**Géographique**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**" pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.



Appuyer sur "**OK**" pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Ou

Méthode intuitive :

i Afin de pouvoir utiliser le service, la sélection n'est possible que si la connexion réseau est active, soit par une "connexion réseau apportée par le véhicule", avec l'offre Citroën Connect Box, soit par une "connexion réseau apportée par l'utilisateur" via son smartphone, Dans les deux cas, le système est relié automatiquement à Internet, sous réserve de couverture réseau.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Rechercher**".

Appuyer sur le mode affiché en bas à droite de l'écran (Local ou Connecté) pour changer la "Base de données".



Sélectionner la "Base de données" en mode "Local" intégrée à la cartographie ou en mode "Connecté" reliée au réseau Internet.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination (POI).



Appuyer sur "**OK**" pour lancer la recherche.



Sélectionner l'onglet "**Sur itinéraire**" ou "**A destination**"

pour affiner les recherches.

Sélectionner l'adresse souhaitée pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l'écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.



L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Pointer un doigt sur l'écran pour obtenir l'image suivante.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde.

A l'aide du quadrillage, sélectionner par zoom la région souhaitée.



Appuyer sur cette touche pour afficher ou saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l'écran, renseigné des coordonnées de "**Latitude**" et "**Longitude**".

Choisir le type de coordonnées :

DMS pour : Degré, Minute, Seconde.

DD pour : Degré, Décimal.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

OU



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "**Latitude**".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "**Longitude**".

TMC (Trafic Message Channel)

Selon pays.

Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel.

Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d'éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Connexion navigation connectée

Selon version, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Connexion réseau apportée par le véhicule



Avec l'offre Citroën Connect Box, le système est relié automatiquement à

Internet, aux services connectés et ne nécessite pas de connexion apportée par l'utilisateur via son smartphone.

OU

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Activer et paramétrer le partage de connexion du smartphone.



Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne correctement, il est conseillé de **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion USB



Brancher le câble USB.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi

 Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter.

 Cette fonction n'est disponible que si elle a été activée soit par les "Notifications", soit par le menu "Applications".

 Appuyer sur **"Notifications"**.

 Sélectionner Wi-Fi pour l'activer.

OU

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Connexion réseau Wi-Fi"**.

 Sélectionner l'onglet **"Sécurisé"** ou **"Non sécurisé"** ou **"Mémoire"**.

 Sélectionner un réseau.

 A l'aide du clavier virtuel, composer la **"Clé"** réseau Wi-Fi et le **"Mot de passe"**.

 Appuyer sur **"OK"** pour lancer la connexion du smartphone avec le système du véhicule.

 Restriction d'utilisation :
En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.
La qualité des services dépend de la qualité du réseau.

Autoriser l'envoi d'informations

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Configuration système"**.

 Sélectionner l'onglet **"Mode Privé"**.

OU

 Appuyer sur **"Notifications"**.

 Appuyer sur **"Mode Privé"**.

PUIS

 Activer ou désactiver :

- "Aucun partage de données sauf véhicule entreprise".
- "Partage de données uniquement".
- "Partage des données et de la position véhicule".

Paramétrage spécifique à la navigation connectée

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Réglages"**.

 Sélectionner l'onglet **"Carte"**.

 Activer ou désactiver :
– **"Autoriser la déclaration des zones de danger"**.

– **"Conseil de fin de trajet à pied"**.

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.

 Appuyer sur **"OK"** pour valider la sélection.

 Sélectionner l'onglet **"Alertes"**.

OU

 Activer ou désactiver :

- **"Avertir parking à proximité"**.
- **"Avertir station service"**.
- **"Alerter des zones à risques"** puis appuyer sur l'icône alerte (triangle) pour paramétrer les alertes.
- **"Diffuser une alerte sonore"**.
- **"Avertir proximité POI 1"**.
- **"Avertir proximité POI 2"**.

 Appuyer sur **"OK"** pour valider la sélection.

 Il est possible d'accéder à tout moment aux "Notifications" situées dans le bandeau supérieur.

 L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.



A l'apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.

Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.

Un pack Services connectés :

- Météo,
- Stations services,
- Parking,
- Trafic,
- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).

Déclaration : "Alerter des zones à risques"

! Pour diffuser l'information de la déclaration des zones de danger, cocher l'option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" situé dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement).



Sélectionner l'option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".



Sélectionner l'option "**Vitesse**" et la renseigner à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l'information.

Afficher les informations du carburant choisi



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.



Appuyer sur l'une des touches pour



rechercher "**Station service**".



Activer / Désactiver "**Station service**".



Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.



Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Sélectionner le carburant souhaité.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher les informations des stations de recharge



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.



Appuyer sur l'une des touches pour



rechercher "**Station de recharge**".



Activer / Désactiver "**Station de recharge**".



Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.



Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Sélectionner le type de connecteur souhaité.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher la météo



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Sélectionner "**Consult. carte**".



Sélectionner "**Météo**".



Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.



Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.



La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.

La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

i Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connectivité

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre les fonctions **CarPlay®** ou **Android Auto**.

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

i Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système. La fonction **"CarPlay"** nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



Appuyer sur **"Téléphone"** pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **"Applications"** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre la fonction CarPlay®.



Appuyer sur **"CarPlay"** pour afficher l'interface CarPlay®.

i Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode

Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.

i Installer sur le smartphone l'application **"Android Auto"** via "Google Play". La fonction **"Android Auto"** nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **"Applications"** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Connectivité"** pour atteindre la fonction Android Auto.



Appuyer sur **"Android Auto"** pour lancer l'application du système.



Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

i En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

i Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Apps Véhicule

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Apps Véhicule**" pour afficher la page d'accueil des applications.

Navigateur Internet

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction "**Apps Connectées**".

Appuyer sur "**Apps Connectées**" pour afficher la page d'accueil du navigateur.

 Sélectionner le pays de résidence.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et lancer le navigateur.

i La connexion internet se fait via l'une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l'utilisateur.

Connexion Bluetooth®

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du smartphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le smartphone "visible par tous" (configuration du smartphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du smartphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le smartphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du smartphone.

Procédure à partir du smartphone

 Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du smartphone.

Procédure à partir du système

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**".



Sélectionner "**Rechercher**".

La liste du (ou des) smartphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du smartphone choisi dans la liste.

i Selon le type de smartphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le smartphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du smartphone),
- en "**Données internet mobile**".

i L'activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n'est pas équipé des services "Appel d'urgence et d'assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion du smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Connexion réseau Wi-Fi"**.



Sélectionner l'onglet **"Sécurisé"** ou **"Non sécurisé"** ou **"Méorisé"**.



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la **"Clé"** réseau Wi-Fi et le **"Mot de passe"**.



Appuyer sur **"OK"** pour lancer la connexion.



La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Selon équipement.

Création d'un réseau local Wi-Fi par le système.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Partage de connexion Wi-Fi"**.

Sélectionner l'onglet **"Activation"** pour activer ou désactiver le partage de connexion Wi-Fi.

Et / Ou

Sélectionner l'onglet **"Réglages"** pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.



Afin de se protéger d'éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l'ensemble des systèmes, il est conseillé d'utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Gérer connexion"**.

Par cette fonction, visualiser l'accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur **"Fréquence"**.

Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Stations radio"** sur la page secondaire.

Appuyer sur **"Fréquence"**.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.

Saisir d'abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.

(se reporter à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Pour changer de bande, appuyer sur "Bande ..." affiché en haut à droite de l'écran.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

i Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Sélectionner "**Annonces**".



Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Bande ..." en haut à droite de l'écran pour afficher la bande "**DAB**".

Suivi DAB-FM

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".

- ☒ Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".
- ☒ Activer / Désactiver "**Suivi de station**".
- OK** Appuyer sur "**OK**".

i Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.
Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB-FM**" grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB

 Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.
Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires, permet de diminuer le temps d'attente.
Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB.
Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement

 Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".

Choisir la source.

Regarder une vidéo

Selon équipement / Selon version / Selon pays.
Insérer une clé USB dans la prise USB.

i Les commandes de gestion de la vidéo se font uniquement par l'écran tactile.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".

 Sélectionner **Vidéo** pour lancer la vidéo.

 Pour retirer la clé USB, appuyer sur la touche pause pour arrêter la vidéo, ensuite retirer la clé.

Le système lit les fichiers au format vidéo : "MPEG-4 Part 2, MPEG-2, MPEG-1, H.264, H.263, VP8, WMV, RealVideo".

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Rechercher Bluetooth"**.

Ou



Sélectionner **"Rechercher"**.

La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en **"Données internet mobile"**.



L'activation du profil **"Données internet mobile"** pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion du smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.



Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche **"détails"**.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Sélectionner la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur la touche téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long



sur la touche téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Sélectionner "**Raccrocher**" sur l'écran tactile.

Passer un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Ou faire un appui long



sur la touche téléphone des commandes au volant.

Sélectionner "**Contact**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Sélectionner "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou



Faire un appui long



sur la touche téléphone des commandes au volant.

Sélectionner "**Appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Gestion des contacts / fiches



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Contact**".



Sélectionner "**Créer**" pour ajouter un nouveau contact.



Appuyer sur l'onglet "**Téléphone**" pour renseigner les numéros de téléphone du contact.



Appuyer sur l'onglet "**Adresse**" pour renseigner les adresses du contact.



Appuyer sur l'onglet "**Email**" pour renseigner les adresses Email du contact. Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

OK



Appuyer sur cette touche pour trier les contacts par Nom-prénom ou Prénom-nom.

i La fonction "**Email**" permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d'email.

Gestion des messages



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Messages**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l'onglet "**Tous**" ou "**Reçus**" ou "**Envoyés**".



Sélectionner le détail du message choisi dans l'une des listes.



Appuyer sur "**Répondre**" pour envoyer un message rapide intégré dans le système.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour écouter le message.

! L'accès aux **"Messages"** dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.
Selon le smartphone, la remontée des messages ou emails peut être longue.

Gestion des messages rapides

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Messages rapides"** pour afficher la liste des messages.
 Sélectionner l'onglet **"En retard"** ou **"Mon arrivée"** ou **"Non disponible"** ou **"Autre"** avec la possibilité de créer de nouveaux messages.

 Appuyer sur **"Créer"** pour écrire un nouveau message.
 Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.
 Appuyer sur **"Transférer"** pour sélectionner le ou les destinataires.
 Appuyer sur **"Ecouter"** pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Email"** pour afficher la liste des messages.
 Sélectionner l'onglet **"Reçus"** ou **"Envoyés"** ou **"Non lus"**.
Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur **"Ecouter"** pour lancer la lecture du message.

! L'accès aux emails dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
 Sélectionner **"Réglages audio"**.
Ensuite sélectionner **"Ambiances"** ou **"Répartition"** ou **"Son"** ou **"Voix"** ou **"Sonnerie"**.
 Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer les réglages.

i La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.
Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.

i Les réglages audio **Ambiances** (6 ambiances au choix) ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore.
Activer ou Désactiver **"Loudness"**.
Les réglages de **"Répartition"** (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources.
Activer ou Désactiver **"Sons tactiles"**, **"Volume asservi à la vitesse"** et **"Entrée auxiliaire"**.

i Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Paramétrer les profils

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.
 Sélectionner **"Paramétrage des profils"**.
Sélectionner **"Profil 1"** ou **"Profil 2"** ou **"Profil 3"** ou **"Profil commun"**.
 Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.
 Appuyer sur **"OK"** pour valider.
 Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.

 Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB.

Sélectionner la photo.

OK Appuyer sur "**OK**" pour accepter le transfert de la photo.

OK Appuyer à nouveau sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

 L'emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d'origine si elle est dans un format autre que celui du système.

 Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

 La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner un "**Profil**" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "**Réglages audio**".

 Sélectionner "**Réglages audio**".

Ensuite sélectionner "**Ambiances**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonnerie**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages du profil sélectionné.

Modifier les paramètres du système

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Configuration écran**".

Sélectionner "**Animation**".

 Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

Sélectionner "**Luminosité**".

 Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné.

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

 La réinitialisation du système en "Paramètres usine" (réglage d'usine), active la langue anglaise par défaut ainsi que les degrés Fahrenheit et désactive l'heure d'été.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.

Régler la date

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Date**".

 Appuyer sur cette touche pour définir la date.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 Sélectionner le format d'affichage de la date.

 Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.

Régler l'heure

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Heure**".

 Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.

OK	Appuyer sur "OK" pour valider.
	Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.
	Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).
	Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).
	Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).
OK	Appuyer sur "OK" pour valider.

 Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Thèmes

Selon équipement / Selon version.

 Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d'ambiance est possible uniquement **véhicule à l'arrêt**.

	Appuyer sur Réglages pour afficher la page primaire.
	Sélectionner "Thèmes" .
	Sélectionner dans la liste, l'ambiance graphique puis appuyer sur "OK" pour valider.

 A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Navigation

Je n'arrive pas à saisir l'adresse de guidage.
L'adresse n'est pas reconnue.

► Privilégier la saisie par la "méthode intuitive" en appuyant sur la touche "Rechercher..." en bas de l'écran de la page "Navigation".

Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.

Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).

► Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".

Je ne reçois pas les alertes des "Zones de danger".

La souscription à l'option des services connectés n'a pas été réalisée.

► Si l'option a été souscrite :

- il peut se passer quelques jours avant

l'activation,

- les services ne sont pas cochés dans le menu du système,

- les services connectés ne sont pas actifs ("TOMTOM TRAFFIC" ne s'affiche pas sur la carte).

Les POI n'apparaissent pas.

Les POI n'ont pas été sélectionnés.

► Mettre en zoom 200 mètres ou sélectionner les POI dans la liste des POI.

L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.

L'alerte sonore n'est pas active ou le volume sonore est trop faible.

► Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.

Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.

Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.

► Paramétrer la fonction "Info-traffic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).

Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.

Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.

► Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.

Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.

Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.

► Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icônes d'informations trafic).

Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.

L'altitude ne s'affiche pas.

Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.

► Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.

Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.

Je n'ai plus de navigation connectée.

Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.

► Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (ex. : pas de son, "87,5 Mhz" s'affiche).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'antenne est absente ou a été endommagée (ex. : lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

L'environnement (ex. : colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".

Media

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Le temps d'attente après le branchement d'une clé USB est long.

Le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes. Ce phénomène est normal.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

► Désactiver puis réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Il est possible de vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (ex. : fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir).

Certains contacts apparaissent en double dans la liste.

Les options de synchronisation des contacts proposent de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.

► Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Le système ne reçoit pas les SMS.

Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves, Aiguës, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction

loudness sur la position "Active" en mode USB et sur la position "Inactive" en mode radio.

► Dans tous les cas, après application des réglages audio, régler d'abord le volume sonore de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume sonore de l'autoradio.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Je n'arrive pas à régler la date et l'heure.

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.

► Menu Réglages / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l'onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule ou dans les conditions générales de vente. Ces informations sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Information sur l'état du véhicule (ex. : vitesse, délai de déplacement, accélération latérale, taux de rotation de roue, affichage de bouclage de ceinture de sécurité).
- Conditions ambiantes (ex. : température, capteur de pluie, capteur de distance). En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques. Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :
 - État de fonctionnement de composants de système (ex. : niveau de remplissage, pression des pneumatiques, état de la batterie).
 - Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (ex. : feux, freins).
 - Réactions de système dans des situations de conduite spéciales (ex. : déclenchement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
 - Information sur des événements qui endommagent le véhicule.

– Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée. Dans des cas particuliers (ex. : si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles. Lorsque vous utilisez des services (ex. : réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (ex. : garages, fabricants) ou des tiers (ex. : service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données

d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne. Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet

du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique. L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur dans un support adéquat (ex. : guide d'utilisation, site web du

Constructeur) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement. Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système d'appel d'urgence ou d'assistance.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

A

ABS	61
Accès et Démarrage Mains-Libres	25–26, 80–81
Accessoires	58
Accoudoir avant	45
Active Safety Brake	97–99
AdBlue®	16, 117
Additif gasoil	114–115
Adhésifs de personnalisation	120
Aérateurs	38
Aide au démarrage en pente	86
Aide au freinage d'urgence (AFU)	61
Aide au stationnement arrière	104
Aide au stationnement avant	104
Aide graphique et sonore au stationnement	104
Aides à la conduite (recommandations)	90
Aides à la manoeuvre (recommandations)	90
Airbags	65–67, 69
Airbags frontaux	65–67, 69
Airbags latéraux	66–67
Airbags rideaux	66–67
AIRBUMP®	120
Air conditionné	39
Air conditionné automatique	40–41
Air conditionné manuel	40
Alarme	31–32
Alerte attention conducteur	100–101
Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL)	101–102

Alerte Risque Collision	97–99
Allumage automatique des feux	51–52
Aménagements du coffre	46–47
Aménagements intérieurs	44
Ampoules	130
Antiblocage des roues (ABS)	61
Antidémarrage électronique	78
Antipatinage des roues (ASR)	61–62
Antivol / Antidémarrage	25
Appel d'assistance	59–60
Appel d'urgence	59–60
Applications	181
Applications connectées	181
Appoints en AdBlue®	118
Appuis-tête arrière	36–37
Appuis-tête avant	34
Arborescence écran	161
Arrêt de secours	81–82
Arrêt du moteur	79
Arrêt du véhicule	79–81
Assistance au freinage d'urgence	61, 99
Attelage	109
Autonomie AdBlue®	16, 115
Avertisseur sonore	59

B

Bacs de rangement	46
Balais d'essuie-vitre (changement)	56
Balayage automatique des essuie-vitres	55–56

Banquette arrière	36
Barres de toit	111
Batterie 12 V	110, 115, 134–137
Béquille de capot moteur	112
Bidon d'AdBlue®	118
BlueHDi	16, 115, 122
Bluetooth (kit mains-libres)	149–150, 162, 185–186
Bluetooth (téléphone)	149–150, 162–163, 185–186
Boîte à gants	44
Boîte à outils	46
Boîte de rangement	46
Boîte de vitesses automatique	83, 85–86, 116, 134
Boîte de vitesses manuelle	82–83, 86, 116
Bouchon réservoir de carburant	108

C

Câble audio	184
Câble Jack	184
Cache-bagages	47
Caméra aides à la conduite (avertissements)	90
Caméra de recul	90, 105
Caméra infrarouge	90
Capacité du réservoir carburant	107–108
Capot moteur	111–112
Capteur d'ensoleillement	39
Capteurs (avertissements)	91

Caractéristiques techniques	141, 143
Carburant	6, 107
Carburant (réservoir)	107–108
Carrosserie	120
CD	148
CD MP3	148
Ceintures de sécurité	62–64, 70
Ceintures de sécurité arrière	63
Chaînes à neige	88, 109
Changement de la pile de la télécommande ...	28
Changement d'un balai d'essuie-vitre	56
Changement d'une lampe	130–133
Changement d'une roue	122, 126
Changement d'un fusible	134
Charge de la batterie	134, 136
Chargement	111
Charges remorquables	140–141, 143
Chauffage	38, 40
Clé	24–28
Clé à télécommande	24, 78–79
Clé électronique	25–27
Clé non reconnue	81–82
Clignotants	50, 131
Coffre	30, 47
Combiné	8
Combiné d'instruments	8, 91
Combinés	8
Commande au volant de l'autoradio	145, 155, 169
Commande d'éclairage	49–50
Commande de secours coffre	30
Commande de secours portes	27–28

Commande des lève-vitres	32–33
Commande des sièges chauffants	35
Commande d'essuie-vitre	54–56
Commandes vocales	171–174
Commutation automatique feux de route	53
Compteur	91
Compteur kilométrique journalier	17–18
Conduite	77–78
Conduite économique	6
Configuration du véhicule	19–20
Connectivité	180
Connexion Android Auto	180
Connexion Apple CarPlay	161, 180
Connexion Bluetooth	149–150, 162–163, 181, 185–186
Connexion MirrorLink	161
Connexion réseau Wi-Fi	182
Conseils de conduite	6, 77–78
Conseils d'entretien	120
Consommation carburant	6
Consommation d'huile	113
Contact	42, 81, 187
Contacteur	79–80
Contrôle de pression (avec kit)	124, 126
Contrôle du niveau d'huile moteur	15
Contrôle dynamique de stabilité (CDS) ...	61–62
Contrôles	112, 115–116
Crevaillon	124, 126
Cric	123, 126
Crochets	46

D

DAB (Digital Audio Broadcasting) - Radio numérique	148, 159, 183
Date (réglage)	165, 189
Dégivrage	37, 43
Dégivrage avant	42
Dégivrage lunette arrière	43
Délestage (mode)	110
Démarrage de secours	81, 135
Démarrage du moteur	79
Démarrage d'un moteur Diesel	107
Démarrage du véhicule	79–80
Démarrer	135
Démontage d'une roue	127–128
Démontage du surtapis	45
Désembuage	37
Désembuage arrière	43
Désembuage avant	42
Détection de sous-gonflage	88, 124
Détection d'inattention	100–101
Détection d'obstacles	104
Détrompeur carburant	108
Déverrouillage	24, 26
Déverrouillage de l'intérieur	31
Déverrouillage des portes	31
Dimensions	144
Diodes électroluminescentes - LED	51, 130
Disques de freins	116

E

Éclairage coffre	47, 134
Éclairage d'accompagnement	52
Éclairage d'accueil	52
Éclairage de conduite	49, 52
Éclairage extérieur	52
Éclairage intérieur	43
Éco-conduite (conseils)	6
Économie d'énergie (mode)	110
Écran tactile	18–20
Éléments d'identification	144
Enfants	64, 71–73
Enfants (sécurité)	76
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	194
Entrée d'air	40–41
Entretien carrosserie	120
Entretien (conseils)	120
Entretien courant	91, 115
Environnement	6, 28
ESC (programme de stabilité électronique)	61
Essuie-vitre	54, 56
Essuie-vitre arrière	55
Essuie-vitre avant	55
Étiquettes d'identification	144

F

Fermeture des portes	26–27, 30
Fermeture du coffre	26, 30

Feu antibrouillard arrière	49
Feux arrière	132
Feux de croisement	131
Feux de détresse	58, 122
Feux de position	50–51, 131
Feux de route	53, 131
Feux de stationnement	50
Feux diurnes	51, 131
Feux halogènes	130
Feux indicateurs de direction	50
Filtre à air	115
Filtre à huile	115
Filtre à particules	114–115
Filtre habitacle	39, 115
Fixations ISOFIX	72, 74
Freinage automatique d'urgence	97–99
Frein de stationnement	82, 116
Freins	116
Fréquence (radio)	183
Fusibles	134

G

Gonflage des pneumatiques	116, 144
Gonflage occasionnel (avec kit)	124, 126
GPS	177

H

Heure (réglage)	152, 165, 189
-----------------------	---------------

Huile moteur	113
--------------------	-----

I

Inclinaison du siège	35
Indicateur d'autonomie AdBlue®	16
Indicateur de changement de rapport	85
Indicateur de niveau d'huile moteur	15
Indicateur d'entretien	15
Indicateur de température du liquide de refroidissement	14
Indicateurs de direction (clignotants)	50, 131
Informations trafic (TMC)	177
Informations véhicule	194
ISOFIX (fixations)	72, 74

J

Jack	184
Jauge de carburant	107–108
Jauge d'huile	15, 113

K

Kit anti-crevaillon	123
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	122–124, 126
Kit mains-libres	149–150, 162, 185–186
Klaxon	59

L

Lampes (changement) 130–131
 Lavage 91
 Lavage (conseils) 120
 Lave-vitre 55
 Lave-vitre arrière 55
 Lave-vitre avant 55
 Lecteur Apple® 149, 160, 185
 Lecteur USB 148, 159, 184
 LED - Diodes électroluminescentes 51, 130
 Lève-vitres 32–33
 Lève-vitres électriques 32
 Levier boîte de vitesses manuelle 82–83
 Limiteur de vitesse 93–95
 Liquide de freins 114
 Liquide de refroidissement 114
 Liseuses 43
 Localisation du véhicule 25
 Luminosité 151, 164
 Lunette arrière (dégivrage) 43

M

Masses 140–141, 143
 Menu 161
 Menus (audio) 146, 155–156, 169–170
 Messages 187
 Messages rapides 188
 Mise à jour de la date 165, 189
 Mise à jour de l'heure 152, 165, 189

Mise en roue libre du véhicule 119
 Mise sous contact 81
 Mode délestage 110
 Mode économie d'énergie 110
 Moteur Diesel 107, 112, 122, 143
 Moteur essence 112, 141
 Motorisations 140–141, 143

N

Navigateur Internet 177, 181
 Navigation 175–177
 Navigation connectée 177–179
 Nettoyage (conseils) 120
 Neutralisation de l'airbag passager 66, 69
 Niveau d'AdBlue® 115
 Niveau d'additif gasoil 114–115
 Niveau d'huile 15, 113
 Niveau du liquide de freins 114
 Niveau du liquide de lave-vitre 55, 114
 Niveau du liquide de refroidissement 14, 114
 Niveau mini carburant 107–108
 Niveaux et vérifications 112–114
 Numéro de série véhicule 144

O

Ordinateur de bord 20–22
 Oubli de la clé 80
 Oubli des feux 50

Outillage de bord 46, 122–123
 Outils 122–123
 Ouverture des portes 24, 26, 30
 Ouverture du capot moteur 111–112
 Ouverture du coffre 24, 26, 30

P

Panne de carburant (Diesel) 122
 Paramétrage des équipements 18–20
 Paramètres du système 151, 164, 189
 Pare-soleil 44
 Peinture 120, 144
 Pile de télécommande 28
 Plafonnier 43, 133
 Plafonniers 43
 Plaques d'identification constructeur 144
 Plaquettes de freins 116
 Pneumatiques 116, 144
 Porte-manteaux 45
 Portes 30
 Pose des barres de toit 111
 Pression des pneumatiques 116, 124, 144
 Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité) 64
 Prise accessoires 12 V 44
 Prise auxiliaire 148, 159, 184
 Prise Jack 184
 Prise USB 44, 148, 159–160, 180, 184
 Profils 164, 188
 Programme de stabilité électronique (ESC) 61

Projecteurs antibrouillard avant	49, 131
Projecteurs (réglage)	54
Protection des enfants	65–69, 71–73

R

Rabattement des sièges arrière	36–37
Radar (avertissements)	90
Radio	147–148, 157–158, 182–183
Radio numérique - DAB (Digital Audio Broadcasting)	148, 159, 183
Rangements	44–45
RDS	147, 158, 183
Réamorçage circuit de carburant	122
Recharge batterie	134, 136
Recirculation d'air	40–41
Reconnaissance de limite de vitesse	91
REF	61
Référence couleur peinture	144
Régénération filtre à particules	115
Réglage de la date	165, 189
Réglage de la répartition d'air	41
Réglage de la température	41
Réglage de l'heure	152, 165, 189
Réglage de l'inclinaison du siège	35
Réglage des appuis-tête	34
Réglage des projecteurs	54
Réglage des sièges	35
Réglage du débit d'air	40–41
Réglage du site des projecteurs	54

Réglage en hauteur et en profondeur du volant	37
Régulateur de vitesse	93, 95–97
Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop	93
Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse	93
Réinitialisation de la détection de sous-gonflage	89
Réinitialisation de la télécommande	29
Remise à zéro compteur kilométrique journalier	18
Remontage d'une roue	127–128
Remorquage	137
Remorquage d'un véhicule	137–139
Remorquage du véhicule	137
Remorque	109
Remplacement des fusibles	134
Remplacement des lampes	130–131
Remplacement filtre à air	115
Remplacement filtre à huile	115
Remplacement filtre habitacle	115
Remplissage d'AdBlue®	115, 118
Remplissage du réservoir de carburant	108
Répartiteur électronique de freinage (REF)	61
Répétiteur latéral (clignotant)	132
Réservoir d'AdBlue®	118
Réservoir de carburant	107–108
Réservoir lave-vitre	114
Rétroviseur intérieur	38
Rétroviseurs extérieurs	37–38, 102

Révisions	15, 115
Roue de secours ...	116, 122–123, 126–127, 129

S

Saturation du filtre à particules (Diesel)	115
SCR (Réduction Catalytique Sélective) ...	17, 117
Sécurité des enfants	65–69, 71–73
Sécurité enfants	76
Sièges arrière	36–37, 68
Sièges avant	34
Sièges chauffants	35
Sièges enfants	64, 67–68, 70–71
Sièges enfants classiques	70–71, 74
Sièges enfants i-Size	73–74
Sièges enfants ISOFIX	72–74
Signal de détresse	58, 122
Sous-capot moteur	112
Sous-gonflage (détection)	88
Station de radio	147, 157–158, 182–183
Stationnement (aide)	104
Stickers de personnalisation	120
Stop & Start	22, 39, 43, 86–88, 107, 111, 115, 137
Streaming audio Bluetooth	148, 160, 184
Super-verrouillage	25–26
Surtapis	45, 91
Surveillance d'angles morts	102
Synchronisation de la télécommande	29
Système d'antipollution SCR	17, 117
Système d'assistance au freinage	61

Systèmes de contrôle de la trajectoire 61

T

Tablette arrière 46–47

Tablette tactile 19–20

Télécommande 24–27

Téléphone 149–151, 162–163, 185–188

Témoin de ceinture conducteur
non bouclée 63

Témoin de ceintures 63

Témoins 9–10

Témoins d'alerte 9

Témoins lumineux 9

Température du liquide de refroidissement 14

TMC (Infos trafic) 177

Top Tether (fixation) 72, 74

Totalisateur kilométrique 17–18

Trappe à carburant 108

Triangle de signalisation 122

Troisième feu de stop 133

Vérifications courantes 115–116

Verrouillage 24–25

Verrouillage centralisé 26–27, 31

Verrouillage de l'intérieur 31

Verrouillage des portes 31

Vidange 113

Vidéo 184

Volant (réglage) 37

U

USB 148, 159–160, 180, 184

V

Ventilation 38–40

Vérification des niveaux 113–114



Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Imprimé en UE
09-22

Automobiles CITROËN

Siège social : 2-10, boulevard de l'Europe - 78300 POISSY

www.citroen.com

Société anonyme au capital de 159 000 000 € - R.C.S. VERSAILLES : 642 050 199



FR. 22B61.0010

